



AGENDA 2030

AXE 2 – Définition des ENJEUX pour Maromme

Ville de MAROMME

2017



QU'EST-CE QU'UN ENJEU ?

Littéralement un enjeu désigne « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner » pour le territoire. Dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 2030, les enjeux sont sociaux, économiques et environnementaux. **Il s'agit de répondre aux besoins de chaque être humain, grâce à une efficacité économique, tout en respectant la planète et en préservant nos ressources naturelles.** Le pilier social est l'objectif, le pilier économique le moyen et le pilier environnemental la condition.

Point de vigilance :

Il ne faut pas confondre l'enjeu qui est un élément des piliers du développement durable (ex : la lutte contre le changement climatique) et l'objectif à long terme (Objectif stratégique) qui est le résultat voulu, à atteindre (ex : Atténuer les causes du changement climatique (atténuation) ou adapter les sociétés humaines au climat actuel ou attendu ainsi qu'à ses conséquences (adaptation)).

À noter que le mot « durable » dans développement durable est de plus en plus souvent remplacé par le mot « soutenable » qui insiste pour certain plus fortement sur les efforts à produire et qui se trouve être la traduction littérale du terme anglais « soutenable développement » que nous traduisons en France par développement durable.

1.

CONTEXTE ET DÉFINITIONS

LE CONTEXTE

La pandémie de Covid-19, par son ampleur mondiale inédite, a rappelé combien les crises et les chocs peuvent être imprévisibles et déstabilisants. En première ligne face à cette crise sanitaire, les collectivités ont été confrontées à leur vulnérabilité, mais ont aussi démontré leur capacité d'adaptation et de réaction. Elles ont su innover, s'organiser et mobiliser des ressources pour répondre aux urgences tout en anticipant l'avenir. Cette expérience a mis en lumière l'importance de tirer des enseignements pour mieux affronter les défis à venir et renforcer leur capacité de résilience.

Mais au-delà de cette crise, un bouleversement d'une ampleur bien plus grande est à l'œuvre : le dérèglement climatique, l'érosion de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes fragilisent profondément les équilibres de notre planète. Ces transformations engendrent des crises cumulatives – sanitaires, économiques, sociales et environnementales – dont les effets, souvent interdépendants, s'intensifient et se multiplient. Dans ce contexte, la probabilité d'événements extrêmes, de chocs systémiques et de ruptures devient une donnée incontournable.

Face à cette nouvelle réalité, les collectivités ne se contentent plus d'agir pour améliorer la qualité de vie des habitants et préserver l'environnement : elles doivent aussi apprendre à « vivre avec » l'incertitude et à renforcer leur capacité d'anticipation et d'adaptation. La résilience devient ainsi un axe central de la transition écologique. Il ne s'agit plus seulement de transformer nos modes de vie et nos territoires, mais aussi de mieux nous préparer aux crises à venir, en intégrant dès aujourd'hui les défis de demain.

L'OBJECTIF : TENDRE VERS UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET SOUTENABLE

Si la résilience intègre les dimensions classiques de la prévention des risques, elle repose également sur un principe fondamental : la transformation. Cette approche, nécessairement globale et transversale, ne se limite pas à une simple gestion des crises, mais engage une évolution profonde des systèmes territoriaux.

Ainsi, la résilience est intimement liée aux notions de transition écologique et de soutenabilité. Un territoire non soutenable ne peut être véritablement résilient, tout comme un territoire dépourvu de résilience ne saurait être durable. Pourtant, les réponses mises en place après un choc, qu'il s'agisse d'une crise environnementale, économique ou sociale, restent souvent centrées sur la gestion immédiate de l'urgence et la reconstruction à l'identique. Elles ne questionnent que rarement les vulnérabilités structurelles ayant conduit à la perturbation initiale.

Or, la résilience telle qu'elle est envisagée ici implique bien plus qu'un simple retour à l'état antérieur : elle suppose une transformation profonde des structures sociales, économiques et physiques du territoire. Un territoire véritablement résilient peut être défini par sa capacité à :

Anticiper les perturbations, quelles qu'elles soient ;

Agir en amont pour atténuer leurs effets ou prévenir leur apparition ;

Absorber le choc et récupérer après une crise ;

S'adapter et se transformer pour construire un futur plus soutenable.

Cette démarche implique des choix collectifs éclairés, s'inscrivant dans des trajectoires de transition écologique qui garantissent à la fois la satisfaction des besoins essentiels et le respect des limites planétaires.

Le schéma ci-contre, inspiré des travaux de Tendall et al. (2015), illustre ces concepts en représentant l'évolution de la soutenabilité d'un territoire soumis à une perturbation (inondation, épidémie, fermeture d'une usine, etc.). Il met en évidence trois grandes phases, qui peuvent être successives ou concomitantes :

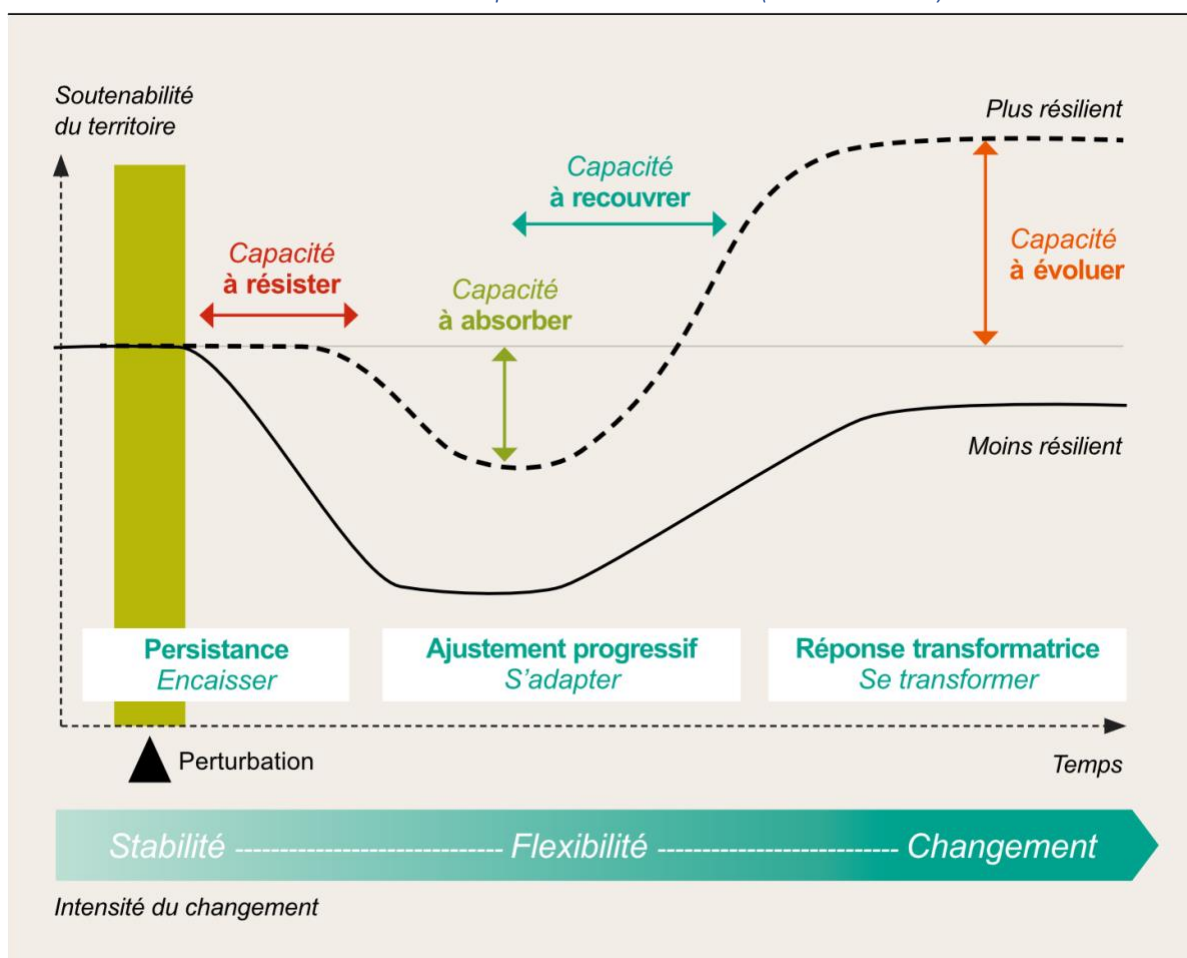
La phase immédiate post-choc, où la réaction du système témoigne de sa sensibilité au choc, en fonction de sa capacité de résistance et de sa vulnérabilité structurelle.

La phase d'absorption, durant laquelle le territoire subit les effets de la crise et tente de les gérer. Cette capacité à encaisser l'impact détermine en grande partie la trajectoire de résilience.

La phase de recouvrement et d'adaptation, où le système se réorganise progressivement. Selon sa résilience, il peut soit revenir à son état initial, soit évoluer vers un nouveau modèle plus robuste et durable.

Ce cadre met en évidence une distinction essentielle entre l'adaptation incrémentale – qui se limite à des ajustements progressifs – et la transformation véritable, qui permet une réinvention du territoire face aux défis futurs.

Résilience d'un territoire soumis à une perturbation initiale (Tendal- 2015)



La capacité d'apprentissage, qui se déploie dans l'après-crise, est un levier essentiel de la résilience d'un territoire. Chaque perturbation, chaque crise constitue une occasion d'analyse et d'amélioration. À travers les retours d'expérience, il s'agit d'apprendre des chocs successifs afin de renforcer l'ensemble des capacités du territoire : anticiper, résister, absorber, se rétablir et, surtout, évoluer vers un modèle plus robuste et adapté aux défis futurs.

Cependant, pour qu'un territoire soit véritablement résilient, ces apprentissages ne peuvent être isolés ou ponctuels. Ils doivent s'inscrire dans une dynamique collective et s'articuler autour de trajectoires de transition écologique, garantissant à la fois la satisfaction des besoins essentiels et le respect des limites planétaires.

Dans cette perspective, la "**Théorie du Donut**", développée par l'économiste **Kate Raworth**, propose un cadre novateur pour repenser le développement des territoires. Son approche vise à concilier **justice sociale et préservation des écosystèmes**, en définissant un espace sûr et juste pour l'humanité. Ce modèle repose sur deux limites fondamentales :

- **Un plafond environnemental**, au-delà duquel l'exploitation des ressources menace l'équilibre de la planète (changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollution...).
- **Un plancher social**, en deçà duquel les besoins fondamentaux des populations ne sont pas assurés (éducation, alimentation, santé, accès à l'eau...).

L'enjeu est donc de positionner les territoires dans cet espace d'équilibre, où développement économique, justice sociale et respect des limites écologiques se conjuguent harmonieusement.

COMMENT CONTRIBUER AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Le contexte : de l'agenda 21 à l'agenda 2030

L'Agenda 2030 s'inscrit dans la continuité de l'Agenda 21 et de l'Agenda du Millénaire afin de favoriser la transversalité entre les enjeux du Développement Durable.

SOMMET DE LA TERRE À RIO DE JANEIRO

Vote par 120 chefs d'État du programme d'Actions de l'Agenda 21 : ensemble des pratiques de développement durable appliquées aux collectivités territoriales pour le XXIe siècle.

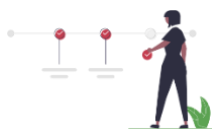
Il représente un projet de territoire envisagé sur le long terme, traduit en programme d'actions pour répondre aux enjeux sociaux et environnementaux.

SOMMET DU MILLÉNAIRE À NEW YORK

Vote par 189 chefs d'État du programme d'Actions de l'Agenda du Millénaire contenant 8 « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMD) pour lutter contre la pauvreté pour l'horizon 2015.

SOMMET DE L'AGENDA 2030 À NEW YORK

Vote à l'unanimité par les 193 États membres de l'ONU de l'Agenda 2030 après deux ans de négociation avec l'ensemble des acteurs de la société. Il se décline en 17 objectifs du Développement Durable (ODD) à atteindre d'ici 2030 pour répondre aux défis communs du développement durable. Il prend la relève des OMD votés en 2000.



L'Agenda 2030 constitue un cadre d'action universel conçu pour guider les territoires et l'ensemble des acteurs – collectivités, entreprises, associations, universités – vers des pratiques plus durables, inclusives et résilientes. En fixant des objectifs communs à l'échelle mondiale, il propose une approche structurante pour accélérer la transition écologique et sociale, tout en tenant compte des défis spécifiques à chaque territoire.

Adopté par l'ONU en 2015, ce programme repose sur les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**, qui s'inscrivent dans « un programme de développement durable ambitieux et audacieux, fondé sur trois piliers indissociables : la croissance économique, l'inclusion sociale et la protection de l'environnement. »

Plus qu'une simple déclaration d'intentions, l'Agenda 2030 constitue un **langage commun** et un **cadre de référence** permettant :

- d'**identifier les enjeux prioritaires**,
- de **fixer des trajectoires d'action claires**,
- et de **favoriser les coopérations et les partenariats**, en assurant une cohérence entre les initiatives locales et les engagements internationaux.

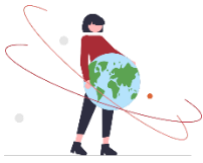
Sa force réside dans son **universalité** : il concerne tous les pays, tous les territoires et toutes les organisations, indépendamment de leur niveau de développement ou de leurs spécificités. Chaque acteur, à son échelle, est appelé à s'approprier ces objectifs et à les traduire en actions concrètes et adaptées aux réalités locales. Construire un avenir plus durable et plus juste suppose ainsi une mobilisation collective, où chaque territoire et chaque organisation contribue, à sa manière, à relever les défis du XXI^e siècle.

17 OBJECTIFS RÉPARTIS EN 169 CIBLES, ADRESSÉS À TOUS LES ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ.





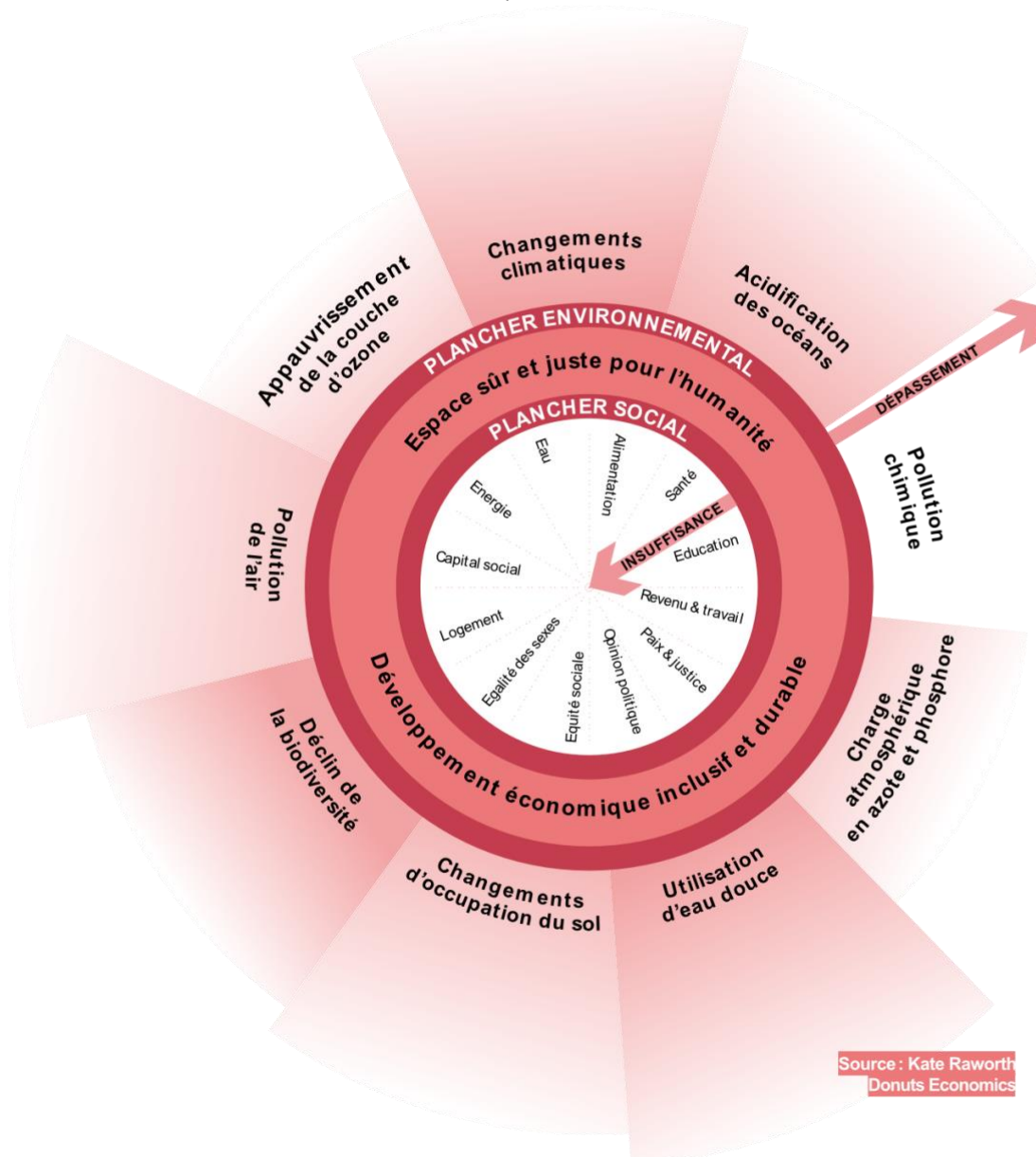
Créer des partenariats durables pour les projets de développement durable



La théorie du donut créée par l'économiste Kate Raworth illustre parfaitement la vision de l'Agenda 2030.

Pourquoi un donut ?

- Au centre, nous retrouvons le défi du 21e siècle : « Construire un espace sûr et juste pour l'humanité, avec un développement économique inclusif et durable. »
- Pour cela, nous devons répondre aux besoins humains représentés dans l'anneau intérieur : c'est le plancher social.
- Tout en respectant les 9 limites de la planète définies par les scientifiques Johan Rockström et Will Steffen : c'est le plafond environnemental



La théorie du donut, entre plancher social et plafond environnemental.

La Théorie du Donut : un équilibre à atteindre : La Théorie du Donut, développée par **Kate Raworth**, définit l'espace sûr et juste dans lequel l'humanité doit évoluer. Elle met en évidence les déséquilibres actuels en révélant deux zones critiques :

- À l'intérieur du donut : **les besoins fondamentaux** de millions de personnes restent insatisfaits (accès à l'eau potable, à la nourriture, aux soins de santé, à l'éducation, etc.).
- À l'extérieur du donut : **les limites planétaires** sont dépassées, mettant en péril les écosystèmes et l'équilibre climatique (changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollution de l'air et des océans...).

Les signes de ces dépassements sont désormais omniprésents et s'intensifient : vagues de chaleur et incendies d'une ampleur inédite, inondations récurrentes, crises alimentaires et retour de la faim dans certaines régions du monde, explosion des inégalités sociales et mobilisations à travers la planète.

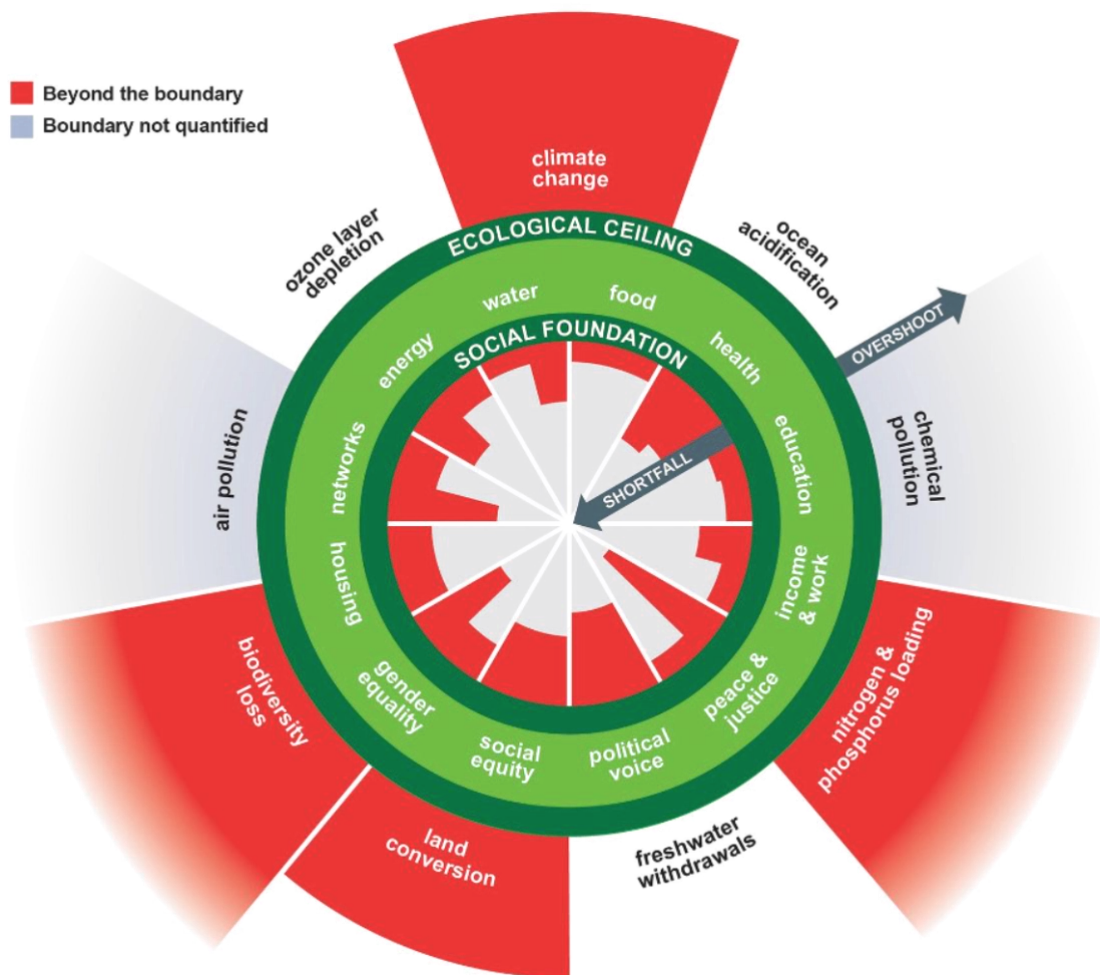
Face à ces défis, la Théorie du Donut invite à repenser notre modèle de développement en trouvant un équilibre entre justice sociale, efficacité économique et respect des limites écologiques. L'enjeu est de répondre aux besoins essentiels de chaque être humain, sans compromettre les ressources et la stabilité de notre planète.

En quelques mots :

- Le pilier social est l'objectif : garantir des conditions de vie dignes et équitables pour tous.
- Le pilier économique est le moyen : mobiliser les ressources et les innovations pour y parvenir.
- Le pilier environnemental est la condition : respecter les limites de la biosphère pour assurer un avenir viable.

Loin d'être une utopie, ce modèle offre une boussole pour guider la transition vers une économie plus soutenable et inclusive, adaptée aux enjeux du XXI^e siècle.

'Le pilier social est l'objectif, le pilier économique le moyen et le pilier environnemental la condition.'

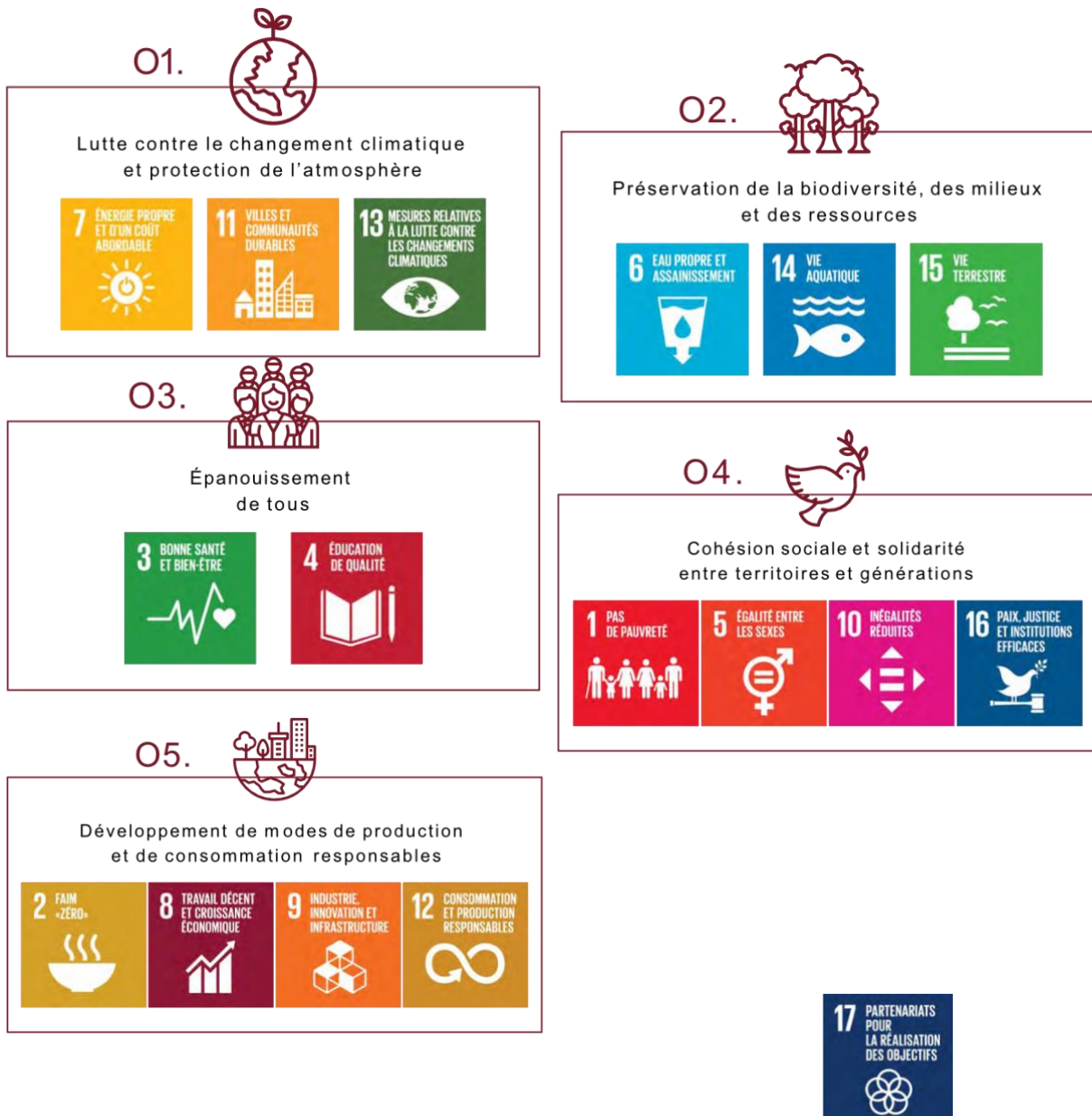


L'Agenda 2030 s'organise ainsi autour de 5 grands objectifs, que l'on peut résumer en « 5P » :



Les 5 finalités 3 du développement durable

Pour structurer l'Agenda 2030, il est possible de s'inspirer des 5 finalités définies par les Agendas 21 dans le cadre du Grenelle de l'environnement :



O1.

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



- Transition énergétique
- Efficacité et sobriété énergétique
- Accès aux sciences et technologiques de l'énergie



- Accès au logement et aux transports
- Aménagement durable
- Prévention des risques
- Développement territorial



- Sobriété carbone
- Adaptation et atténuation
- Sensibilisation aux capacités d'action
- Fonds verts

O2.

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



- Accès à l'eau potable
- Gestion raisonnée
- Qualité de l'eau et des écosystèmes
- Services d'assainissement



- Ecosystèmes marins et côtiers
- Pollutions marines
- Acidification des océans
- Réglementation de la pêche



- Gestion durable des forêts
- Qualité des sols
- Biodiversité et espèces menacées
- Lutte contre les espèces envahissantes

O3.



Épanouissement de tous



- Diminution des maladies et épidémies
- Sécurité sanitaire
- Mesures de prévention
- Accès aux services de soin et traitements
- Santé mentale
- Santé-environnement



- Éducation scolaire et enseignement supérieur
- Formation continue et montée en compétences
- Éducation au développement durable

O4.

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations



- Protection sociale
- Insertion
- Cohésion sociale
- Solidarité
- Accès égal aux services de base



- Lutte contre les discriminations et égalité des droits
- Lutte contre les violences
- Mesures pour la parité



- Autonomisation
- Égalité des chances et diversité
- Aides publiques
- Soutien aux communautés vulnérables



- Réduction de la violence et maltraitance
- Accès à la justice
- Lutte contre la criminalité et la corruption
- Institutions efficaces

O5.



Développement de modes de production et de consommation responsables



- Agriculture performante et résiliente
- Diversité des ressources génétiques
- Sécurité alimentaire
- Marchés alimentaires



- Productivité économique
- Droits des salariés
- Accès à l'emploi
- Accès aux services financiers et bancaires



- Infrastructures de qualité
- Accès aux investissements
- Recherche et développement



- Gestion durable des ressources, des déchets
- Gestion des produits chimiques
- RSE, achats responsables
- Tourisme durable



2.

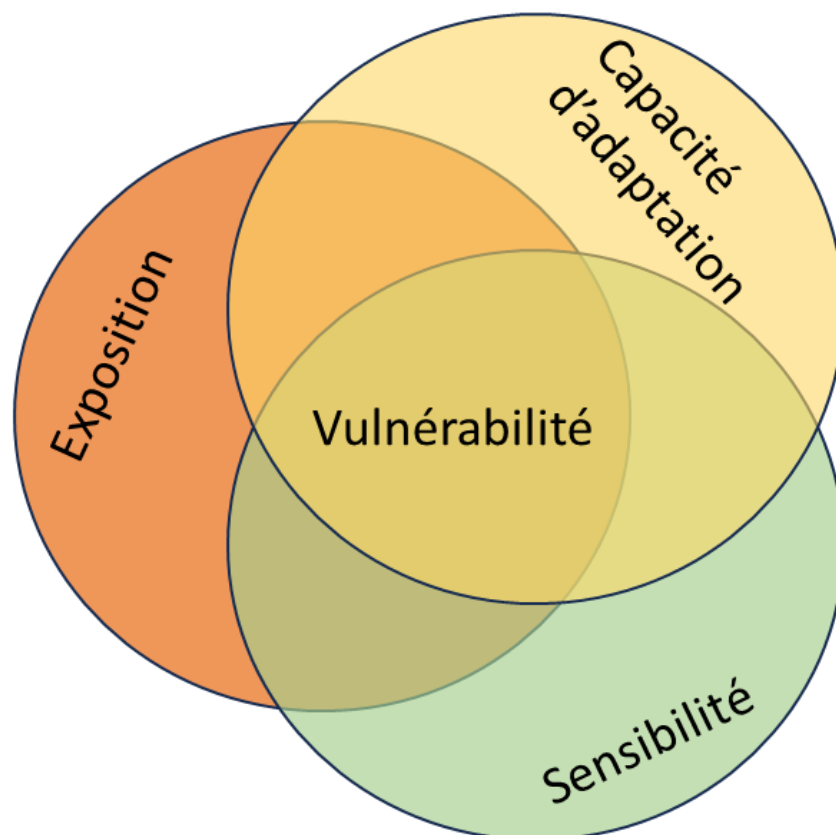
LES FORCES
LES VULNÉRABILITÉS
ET CHAÎNE D'IMPACT

AVANT-PROPOS

Déterminer les enjeux du dérèglement climatique pour Maromme passe nécessairement par la mise en exergue du niveau de vulnérabilité du territoire.

Par définition la vulnérabilité est influencée par l'interaction de 3 paramètres :

- **L'exposition aux aléas** (inondation, sécheresse, tempête...)
- **La sensibilité du territoire** (densité de population, occupation des sols...)
- **La capacité d'adaptation** des écosystèmes et de la communauté humaine (pauvreté, accès à l'information, gouvernance de la gestion de crise...)

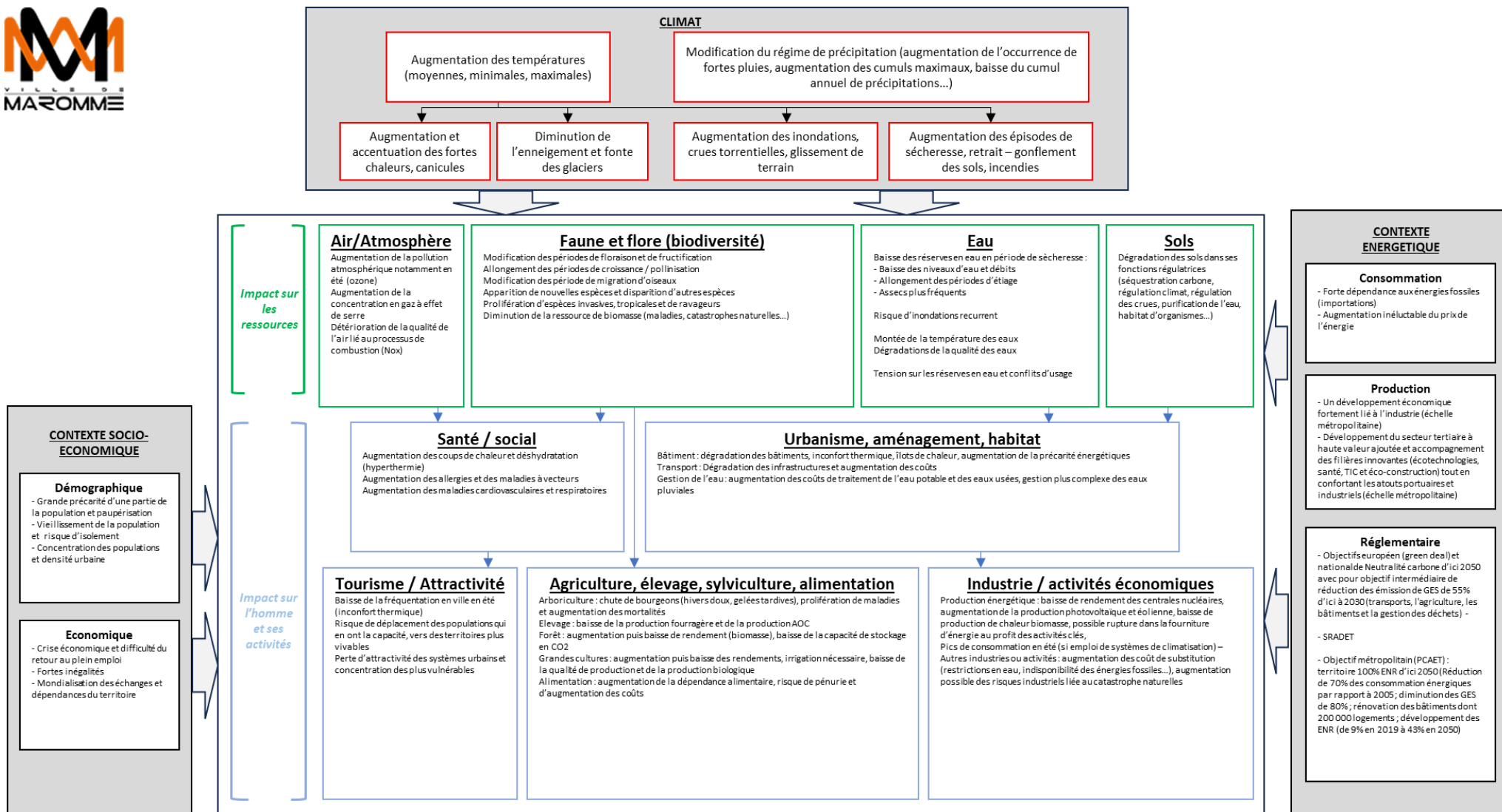


L'étude de vulnérabilité climatique du territoire constitue ainsi un ancrage pour la définition d'une politique d'adaptation aux effets du changement climatique.

Elle s'effectue en 3 temps :

- Une identification des tendances climatiques en cours et à venir, appropriées à chaque domaine d'activité
- La compréhension des relations entre changement climatique, ressources et activités humaines et de leur évolution face au changement climatique
- L'identification des vulnérabilités territoriales (commune, EPCI, région...), enjeux critiques et opportunités par activité

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES VULNÉRABILITÉS TERRITORIALES : LA CHAÎNE D'IMPACT



Chaîne d'impacts des évolutions climatiques à Maromme, à l'horizon 2030-2050

MAROMME, UN TERRITOIRE URBAIN FACE A SA TRANSITION

Si chaque territoire urbain possède ses spécificités, ils partagent une caractéristique commune : une forte interdépendance avec des territoires tiers pour assurer leur approvisionnement et leur fonctionnement. Cette dépendance, notamment en matière de ressources, de mobilité et d'infrastructures, soulève des défis majeurs en matière de résilience et de transition écologique.

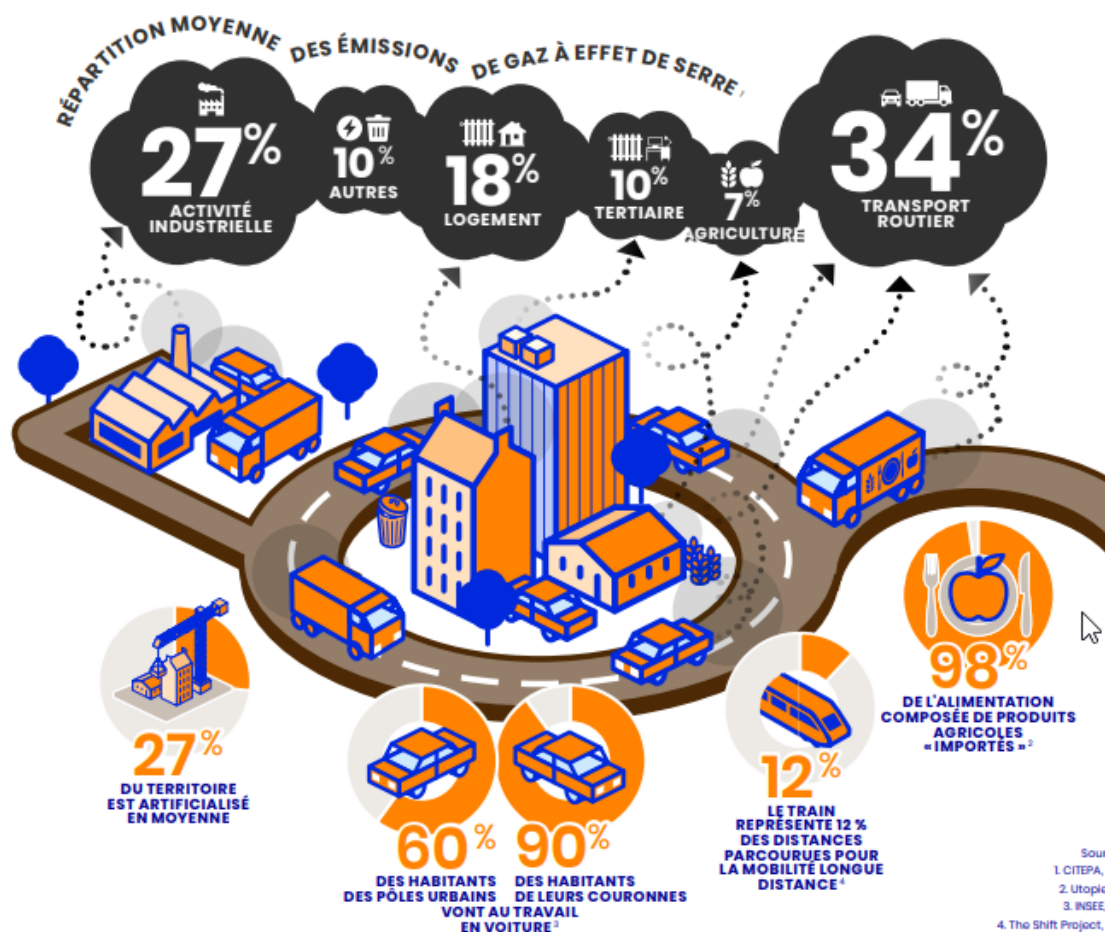
Maromme, ville urbaine intégrée dans un **système métropolitain**, ne fait pas exception à cette règle. Toutefois, son développement propre introduit des nuances qu'il est essentiel de prendre en compte pour appréhender pleinement sa trajectoire.

Quatre dimensions caractéristiques se dégagent :

- **Une dépendance au transport routier** : La mobilité repose principalement sur le réseau routier, ce qui influe sur les flux de marchandises, les déplacements quotidiens et les émissions associées.
- **Des émissions de gaz à effet de serre (GES) concentrées autour du transport, du logement et de l'industrie** : Ces trois secteurs représentent les principales sources d'émissions, rendant nécessaire une stratégie d'atténuation ciblée.
- **Une concentration des moyens pour soutenir les engagements nationaux** : Maromme s'inscrit dans une dynamique d'action pour contribuer aux objectifs climatiques et environnementaux à l'échelle nationale, en mobilisant ses ressources et ses infrastructures.
- **Une forte vulnérabilité climatique** : Comme de nombreuses villes, Maromme est exposée aux impacts du changement climatique, qu'il s'agisse d'épisodes de canicule, d'inondations ou d'événements climatiques extrêmes, nécessitant une adaptation continue du territoire.

Face à ces enjeux, Maromme doit conjuguer **défis urbains et ambitions écologiques**, en s'inscrivant dans une trajectoire de transition qui prenne en compte ses spécificités tout en renforçant sa résilience

‘Maromme, ville urbaine intégrée dans un système métropolitain.’



Un fonctionnement de Maromme dépendant du transport routier



Comme beaucoup de villes urbaines, **Maromme** concentre **logements, infrastructures et réseaux** sur un espace relativement restreint. Une grande partie de son territoire est déjà artificialisée, notamment en centre-ville, ce qui limite les possibilités d'expansion. Pour assurer son bon fonctionnement, la ville dépend de flux permanents entrants et sortants, qu'il s'agisse d'approvisionnements en ressources, de biens ou de

services.

En ce qui concerne l'approvisionnement alimentaire, Maromme ne fait pas exception à la règle des zones urbaines : **98 % de son alimentation provient de l'extérieur**, ce qui implique une forte **dépendance aux circuits d'approvisionnement extra-urbains**, aujourd'hui quasiment exclusivement assurés par le transport routier.

Concernant la mobilité, bien que la densité de population et les aménagements urbains favorisent les **mobilités actives** (à pied, à vélo, ou en transport en commun), **la voiture reste un mode de transport prédominant**. Environ **74 % des Marommais et Marommais se rendent au travail en voiture** (*source Enquête ménages déplacement – CEREMA*), ce qui témoigne de la place encore centrale de l'automobile dans les déplacements quotidiens, même dans un contexte urbain. Dans les zones périurbaines proches, cette dépendance à la voiture est encore plus marquée, avec des taux de 90 %, comparables à ceux des territoires ruraux.

Ainsi, le **fonctionnement** de Maromme reste largement subordonné à l'utilisation de la voiture, notamment pour les déplacements des actifs, ce qui représente un défi majeur pour la **transition vers une mobilité plus durable** et une gestion des **émissions de gaz à effet de serre**.



Transport, industrie et logement : principales sources locales de GES



Bien que Maromme bénéficie d'un niveau de **mobilité active** et d'utilisation des **transports en commun** supérieur à la moyenne, le **transport routier** demeure la principale source d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire. En effet, environ **26 % des émissions locales** proviennent du secteur du transport (**Aire métropolitaine-source PCAET Métropole Rouen Normandie**), un chiffre qui continue de croître à mesure que la densité de population diminue et que les déplacements motorisés se multiplient dans les zones périurbaines.

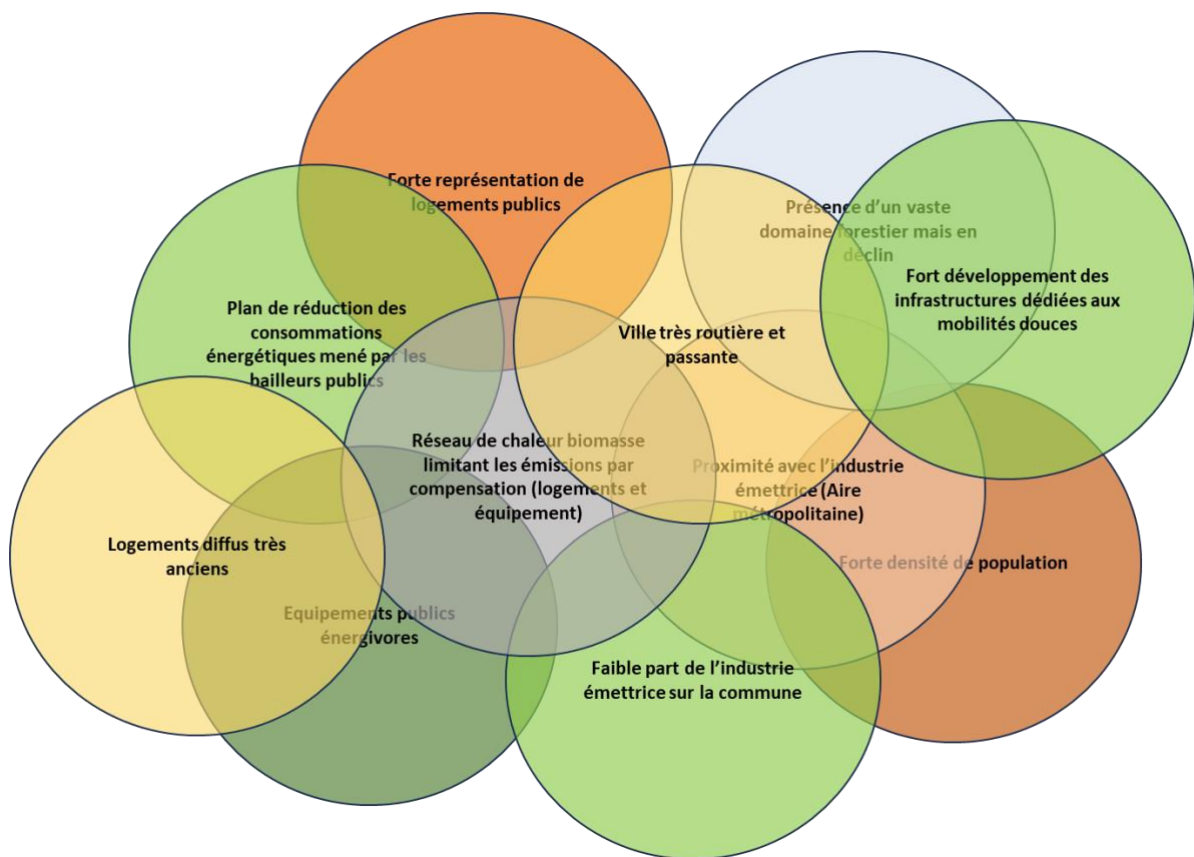
À côté de cette problématique, l'**activité industrielle** représente une autre source majeure d'émissions à Maromme (**Aire métropolitaine- source PCAET Métropole Rouen Normandie**), avec environ **35 % des GES** générés localement. Bien que l'industrie soit une composante essentielle du tissu économique local, elle constitue un point névralgique pour la transition énergétique de la ville.

Le secteur du **logement** n'est pas en reste, avec **18 % des émissions** attribuées principalement au chauffage au **gaz** et au **fioul** (**Aire métropolitaine- source PCAET Métropole Rouen Normandie**), des pratiques sensiblement atténuées à Maromme grâce aux efforts pour la rénovation énergétique et à la construction d'un réseau de chaleur urbain desservant près de 70% du parc de logement et 100% des équipements publics .

Le secteur **tertiaire**, qui regroupe les bureaux, commerces et autres services, contribue également aux émissions de GES, représentant **12 %** du total (**Aire métropolitaine- source PCAET Métropole Rouen Normandie**).

L'approche par l'**empreinte carbone** permettrait d'observer que, bien que des efforts soient réalisés à l'échelle locale, une part importante des émissions de GES de Maromme provient d'activités liées à la **consommation de biens** et à l'**alimentation**, qui sont largement produites en dehors du territoire. Ces éléments révèlent un décalage entre les émissions locales et les impacts environnementaux globaux associés à la consommation.

Enfin, la **densité de population** de la ville et l'insuffisance **d'espaces naturels** capables de jouer le rôle de puits de carbone limitent la capacité de Maromme à compenser ses émissions de GES localement. Il en résulte une situation où **l'équilibre entre les émissions et la séquestration de carbone est difficilement atteignable** à l'échelle du territoire.



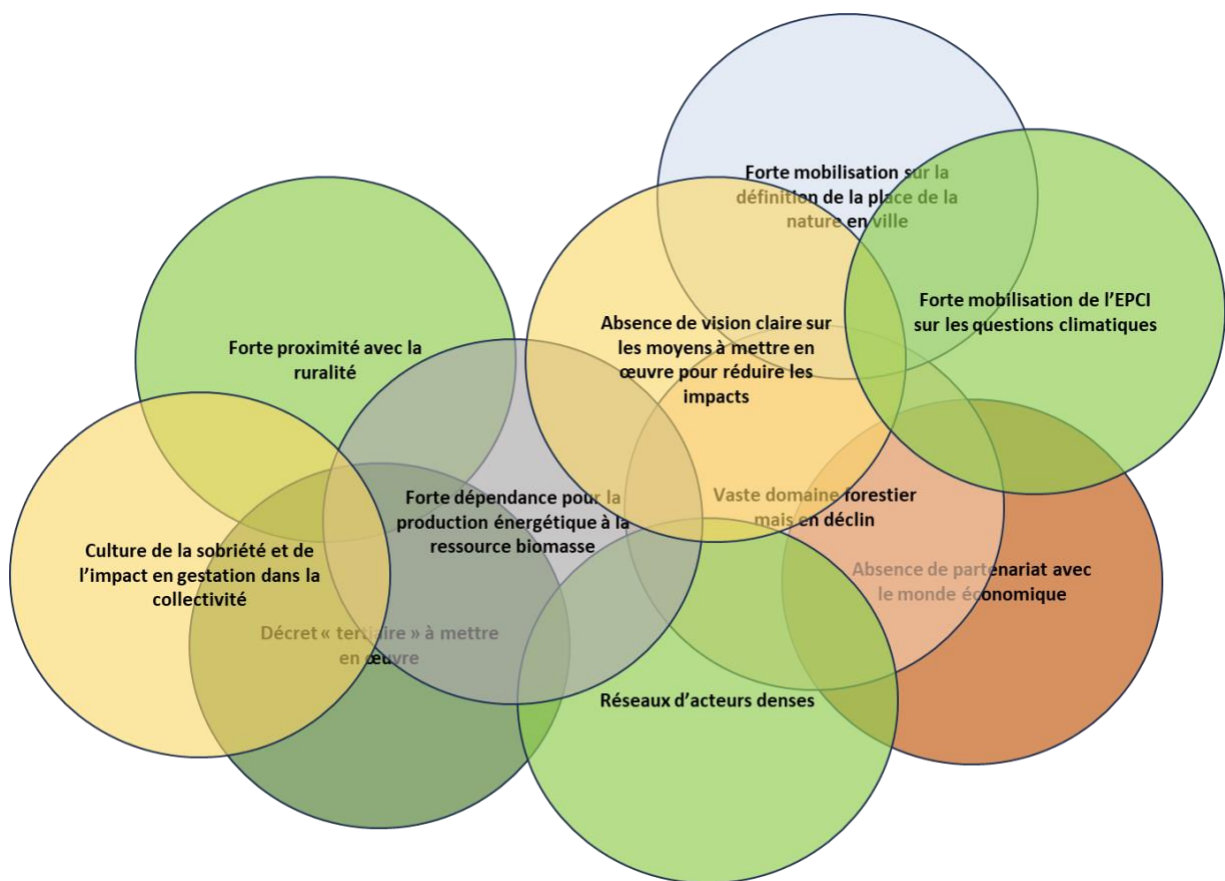


En raison de leur **forte densité urbaine**, les territoires urbains comme **Maromme** se trouvent dans une situation où il est difficile, voire impossible, d'atteindre un **équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre (GES)** générées localement et celles qui pourraient être absorbées par les **puits de carbone** présents sur le territoire. En effet, la concentration de population et la faible surface d'espaces naturels qui peuvent capter le carbone limitent considérablement la capacité des villes à séquestrer leurs propres émissions. De fait, les **émissions résiduelles** des zones urbaines devront nécessairement être compensées par des **territoires ruraux**, qui, grâce à leurs espaces plus vastes et souvent moins urbanisés, disposent d'un plus grand potentiel pour capter le carbone.

Dans ce contexte, les **ressources** disponibles dans des villes comme Maromme jouent un rôle essentiel. Les **moyens financiers**, **l'ingénierie**, les **compétences** en matière de **formation**, ainsi que le **réseau d'acteurs** (collectivités, entreprises, associations) constituent des leviers importants. Ces ressources doivent être utilisées non seulement pour répondre aux **objectifs internes** de la ville – améliorer la qualité de vie, réduire l'empreinte carbone locale, etc. – mais aussi pour contribuer aux **objectifs régionaux et nationaux** en matière de **transition énergétique et écologique**.

Maromme, en tant qu'acteur local dans un **système métropolitain**, a la capacité de déployer des solutions innovantes qui peuvent ensuite être **répliquées ou soutenues** à l'échelle de territoires voisins. Ainsi, son **engagement local** en matière de transition énergétique s'inscrit dans une **dynamique plus large** qui vise à respecter les **engagements nationaux** et à participer activement à la réduction des émissions de GES à l'échelle du pays.

En somme, la réussite de la transition écologique de Maromme ne dépend pas uniquement de ses actions locales, mais aussi de sa capacité à **partager ses ressources** et à **agir en concert avec ses voisins**. Ces efforts collectifs, déployés à l'échelle locale, s'inscrivent dans une logique de **solidarité territoriale** qui renforce l'impact global des initiatives nationales de transition.

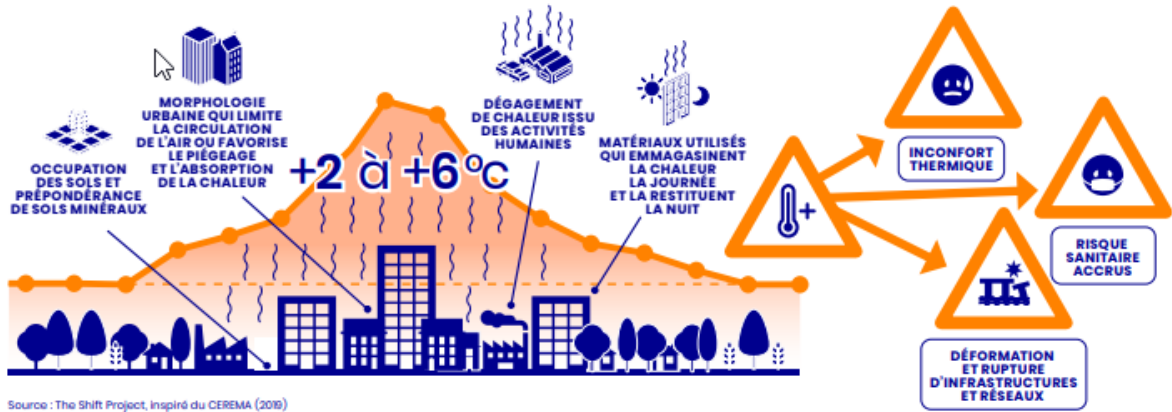


En raison de l'**artificialisation élevée** de son territoire et de la **forte densité de population**, Maromme présente une **sensibilité accrue** aux **vagues de chaleur** et aux **inondations**, en particulier celles causées par le **débordement de cours d'eau**. Dans les zones urbaines comme Maromme, l'abondance de **surfaces imperméabilisées** (routes, parkings, bâtiments) empêche l'absorption naturelle de l'eau, augmentant le risque d'inondations rapides lors d'événements pluvieux intenses. Cette **urbanisation** génère un **effet d'îlot de chaleur urbain**, où les températures peuvent être significativement plus élevées qu'en milieu rural, exposant ainsi les habitants à des risques sanitaires majeurs, notamment pendant les **canicules**.

Les **infrastructures** et **services essentiels** (alimentation en eau, gestion des déchets, électricité, etc.), nécessaires à la vie quotidienne des Marommois et Marommoises, sont concentrés dans ces espaces urbains denses. Cela signifie que, non seulement les habitants de Maromme, mais aussi ceux des communes aux alentours, dépendent de la résilience de ces services face aux événements climatiques extrêmes. Par exemple, une **vague de chaleur** prolongée peut entraîner des risques pour la santé publique, notamment pour les personnes vulnérables, et perturber les activités économiques locales. De même, une **inondation** majeure pourrait endommager des infrastructures clés comme les routes, les réseaux de transport ou les bâtiments publics, affectant ainsi l'ensemble du système métropolitain.

Cette situation implique que Maromme doit développer des **stratégies d'adaptation** rapides et efficaces face au **changement climatique**. La ville doit, par exemple, investir dans des **infrastructures résilientes**, comme des systèmes de gestion des eaux pluviales, et intégrer des **espaces verts** pour atténuer les effets de l'**îlot de chaleur urbain**. De plus, la **planification urbaine** doit anticiper ces risques climatiques en favorisant des zones **naturelles** capables de jouer un rôle de **puits de carbone** et de régulateur thermique, tout en développant des **modes de vie** adaptés à ces nouvelles réalités climatiques.

L'adaptation au changement climatique à Maromme nécessite donc une approche intégrée, alliant **aménagement du territoire**, **protection des infrastructures essentielles** et **sensibilisation des citoyens**. C'est un enjeu crucial pour assurer la sécurité, la santé et la qualité de vie des habitants dans un contexte de **plus en plus d'événements climatiques extrêmes**.



PORTRAIT DE MAROMME : UNE LECTURE DES VULNÉRABILITÉS AU REGARD DES FONCTIONS ESSENTIELLES

Pour mieux comprendre les enjeux auxquels Maromme est confrontée, il est pertinent d'aborder les **vulnérabilités** du territoire à travers quatre **fonctions essentielles** : se nourrir, travailler et produire, se loger, et enfin se déplacer. Ces fonctions, qui sont au cœur des préoccupations des acteurs locaux, incarnent des domaines fondamentaux de la vie quotidienne et des dynamiques urbaines. Ces quatre axes, bien que non exhaustifs (d'autres fonctions telles que se soigner, se former, ou se cultiver jouent également un rôle crucial), sont essentiels pour comprendre les transformations nécessaires à l'adaptation de Maromme face aux défis contemporains.

1. Se nourrir : l'agriculture et l'alimentation

À Maromme, comme dans de nombreuses villes, la question de l'alimentation est un enjeu majeur. En tant que territoire **urbain dense**, la ville dépend en grande partie des circuits d'approvisionnement externes, ce qui la rend vulnérable aux **perturbations des chaînes d'approvisionnement** (qu'elles soient économiques, climatiques ou sanitaires). En outre, la question de l'**agriculture urbaine** et de l'approvisionnement en produits locaux reste un axe de développement important. Maromme, située dans un système métropolitain, doit aussi s'interroger sur sa capacité à soutenir les circuits courts, à renforcer les initiatives locales telles que les **marchés de producteurs** ou à la marge les **jardins partagés**, et à garantir l'accès à une alimentation saine et durable pour tous ses habitants.

2. Travailler et produire : l'économie locale et l'emploi

L'enjeu de l'**emploi** et de l'**activité économique** à Maromme repose sur la diversité du tissu industriel, commercial et de services de la Métropole. Cependant, la **dépendance à l'industrie et à l'économie locale**, notamment via des activités à forte empreinte carbone, soulève des questions relatives à la **transition énergétique** et à l'**adaptation des entreprises** aux nouvelles normes écologiques. L'enjeu est donc double : **maintenir un tissu économique dynamique** tout en le rendant **plus durable**. Les politiques locales doivent aussi répondre aux besoins d'**adaptation du marché du travail** face à l'évolution des secteurs économiques (comme les **énergies renouvelables** ou le secteur **numérique**). Cette transformation de l'économie nécessite la **formation** de la main-d'œuvre locale et le soutien à l'innovation dans les **entreprises locales**.

3. Se loger : l'aménagement et l'urbanisme

La question du **logement** à Maromme s'inscrit dans un cadre d'urbanisation dense, avec un territoire déjà largement artificialisé. Le défi est de réussir à concilier **développement urbain** et **préservation de l'environnement**. Avec des enjeux liés à la **réduction de l'artificialisation des sols** et à la **réhabilitation du bâti existant**, Maromme doit opérer une **transition vers une ville plus durable**. Cela passe par une gestion raisonnée de l'**aménagement urbain**, la création de **logements énergétiquement performants** et l'intégration de **principes d'écoconception** dans les projets de rénovation et de construction. La densification urbaine doit également prendre en compte les **besoins sociaux** et permettre un accès équitable au logement pour tous les habitants, tout en intégrant des espaces publics de qualité.

4. Se déplacer : la mobilité des personnes

Enfin, la **mobilité** reste un défi majeur pour Maromme, qui, comme de nombreuses villes, fait face à une **forte dépendance au transport routier**. Cette situation génère des **émissions de gaz à effet de serre** considérables et contribue à la pollution de l'air. Dans ce contexte, la ville doit repenser ses **infrastructures de transport**, en développant les **transports en commun**, en améliorant l'**accessibilité des modes actifs** (vélo, marche à pied) et en favorisant des **solutions de mobilité durable** (partage de véhicules, transports électriques, etc.). L'enjeu est d'offrir aux Marommoises et Marommois des alternatives à la voiture individuelle, tout en réduisant l'empreinte écologique liée aux déplacements. Ce défi est particulièrement important en périphérie urbaine, où la mobilité durable est souvent plus difficile à mettre en place.

En abordant ces quatre fonctions, nous comprenons que les **vulnérabilités** de Maromme sont intrinsèquement liées à sa capacité à évoluer dans un monde en mutation, tout en répondant aux besoins essentiels de ses habitants. Ces **transitions** sont indissociables et nécessitent une approche **globale et intégrée** qui croise les préoccupations des élus locaux, des acteurs économiques et de la société civile. L'objectif est d'assurer un avenir plus **durable, résilient** et **équitable** pour la ville et ses habitants.

'POUR SE PROJETER...'

SE NOURRIR EN VILLE

1- Entre précarité alimentaire et défis climatiques

La précarité alimentaire s'aggrave, amplifiée par la flambée des prix et les perturbations climatiques.

En **2022**, le prix des produits alimentaires a enregistré une hausse de **7,7 % sur un an**, faisant de l'alimentation le poste de consommation en plus forte augmentation après l'énergie. Cette inflation, aux répercussions lourdes sur les ménages les plus fragiles, est le résultat d'un **enchaînement de crises** :

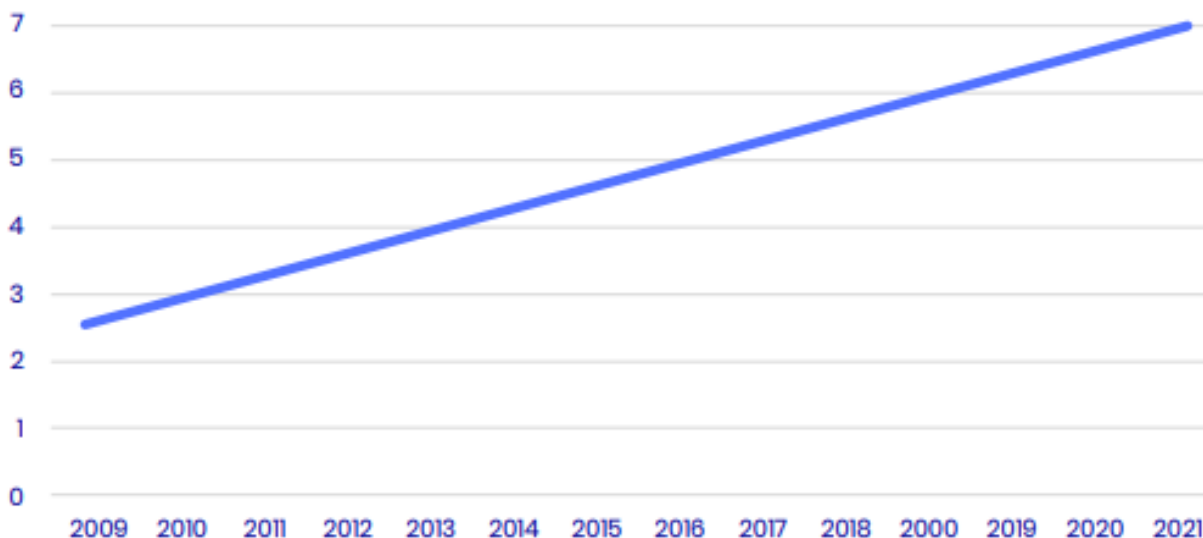
- La **hausse du prix de l'énergie**, qui impacte l'ensemble des filières agricoles et agroalimentaires (transport, stockage, transformation).
- Des **épisodes météorologiques extrêmes** (sécheresses, inondations, gel tardif) qui affectent les rendements agricoles et fragilisent la production de certaines cultures.
- La **spéculation sur les matières premières alimentaires**, qui amplifie les fluctuations de prix.
- Des **tensions géopolitiques** perturbant les circuits d'approvisionnement mondiaux, rendant certains produits moins accessibles.

Cette **inflation mondiale** des denrées alimentaires, bien que multifactorielle, est largement liée aux enjeux **énergie-climat** et aux limites du système agro-industriel actuel.

Face à cette situation, les **associations d'aide alimentaire** tirent la sonnette d'alarme. En **2021**, elles ont recensé un **afflux record de 7 millions de bénéficiaires** en France, un chiffre en constante augmentation. Cette crise touche particulièrement les villes, où la précarité est la plus marquée.

MILLIONS DE PERSONNES AYANT EU RECOURS À L'AIDE ALIMENTAIRE

Source : Graphique TSP, chiffre Secours Catholique³



Maromme, une ville socialement fragile face à l'insécurité alimentaire

Maromme, ville populaire de la métropole rouennaise, n'échappe pas à cette tendance. Avec un **revenu médian inférieur à la moyenne nationale** et une **part importante de foyers à bas revenus**, la ville se trouve particulièrement exposée aux effets de l'inflation alimentaire. Une part non négligeable des habitants dépend de dispositifs d'aide sociale, et les associations locales constatent une **augmentation des demandes d'aide alimentaire**.

Cette **fragilité sociale** est aggravée par plusieurs facteurs :

- Un **taux de chômage plus élevé** que dans d'autres secteurs de la métropole, limitant la capacité des ménages à absorber les hausses de prix.
- Une **offre alimentaire locale limitée**, avec une forte dépendance aux grandes surfaces et une difficulté d'accès aux circuits courts pour les populations précaires.
- Un **parc de logements énergivores**, où les charges de chauffage viennent alourdir les budgets des foyers, réduisant d'autant les dépenses possibles pour l'alimentation.

Quels leviers pour une alimentation plus résiliente à Maromme ?

Face à ces défis, plusieurs **solutions émergent** pour renforcer la résilience alimentaire de la ville et limiter les impacts de la précarité :

- **Soutenir les circuits courts et l'agriculture locale** : encourager les partenariats avec des producteurs de la région et développer des marchés de proximité accessibles.
- **Développer l'agriculture urbaine** : jardins partagés, vergers municipaux, potagers collectifs en pied d'immeuble.
- **Renforcer les dispositifs d'aide alimentaire** : multiplier les points de distribution de denrées à tarifs sociaux, soutenir les épiceries solidaires et favoriser les dons d'invendus.
- **Encourager des politiques alimentaires inclusives** : élargir l'accès aux cantines scolaires à prix réduit, proposer des repas équilibrés et accessibles dans les structures municipales.
- **Sensibiliser et accompagner les habitants** vers une alimentation plus durable et locale, tout en prenant en compte les contraintes budgétaires.

Une transformation nécessaire pour réduire la vulnérabilité alimentaire

À l'échelle de Maromme, comme dans d'autres villes, la lutte contre l'insécurité alimentaire **nécessite une approche transversale**, combinant justice sociale et transition écologique. Réduire la **dépendance aux circuits d'approvisionnement extérieurs**, renforcer la **résilience économique des habitants**, et adapter l'urbanisme à une **meilleure autonomie alimentaire** seront des leviers essentiels pour faire face aux défis à venir.

2- Mal manger rend malade et accentue la vulnérabilité face au dérèglement climatique

L'alimentation est au cœur d'un **paradoxe inquiétant** : alors que le **système agroalimentaire** est sous tension et que les risques de pénurie s'accroissent, les problèmes de **malnutrition** sous toutes ses formes – carences alimentaires, obésité et maladies associées – s'intensifient.

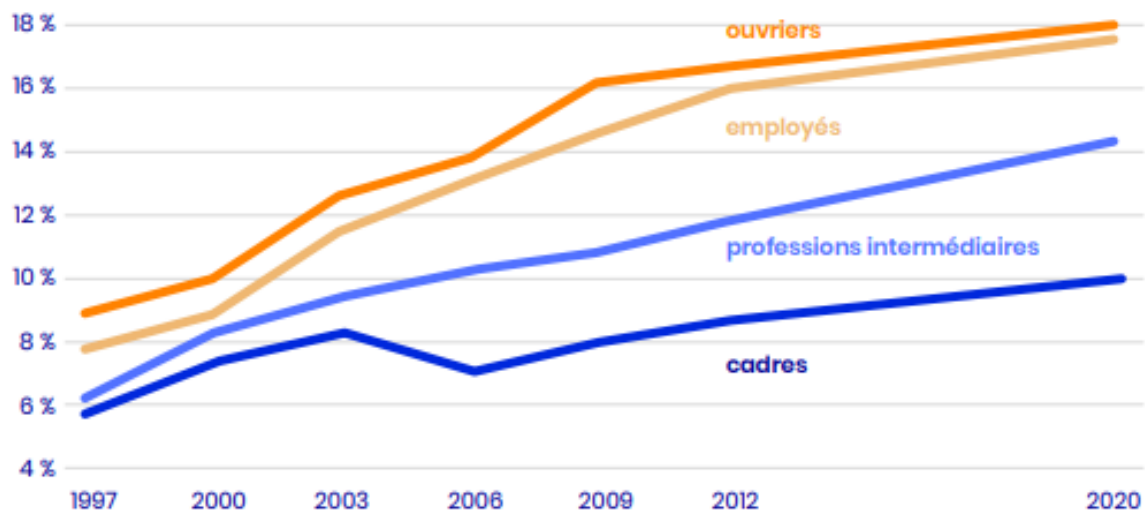
Déjà en **janvier 2022**, **41 % des Français** déclaraient **ne pas pouvoir acheter autant de fruits et légumes qu'ils le souhaiteraient** en raison de contraintes budgétaires. Cette insécurité alimentaire frappe en priorité les ménages **les plus précaires**, surreprésentés dans les milieux urbains. Maromme, avec un **taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale**, n'échappe pas à cette réalité : une partie significative de sa population est exposée à une alimentation contrainte par des difficultés financières.

Paradoxalement, alors que certains peinent à se nourrir correctement, **l'obésité atteint des niveaux records en France** :

- 17 % de la population est concernée par l'obésité.
- 30 % des Français sont en surpoids.

PRÉVALENCE DE L'OBÉSITÉ SLON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE

Source : Obépi-Roche, 2020



Dans un contexte où les **prix des denrées alimentaires ont explosé**, les ménages modestes, particulièrement présents à Maromme, se tournent souvent vers des

produits **caloriques, mais de faible qualité nutritionnelle**, favorisant ainsi la progression des maladies métaboliques.

Une vulnérabilité accrue face aux crises climatiques et sanitaires

Cette **épidémie silencieuse** de malnutrition a des conséquences directes sur la **santé publique**, mais aussi sur la **résilience des populations** face aux crises climatiques et environnementales :

- L'**obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires** augmentent les risques face aux vagues de chaleur, car le **surpoids altère la capacité à réguler la température corporelle**.
- Une alimentation déséquilibrée affaiblit le **système immunitaire**, rendant les individus plus vulnérables aux infections, à la pollution et aux crises sanitaires.
- Les maladies métaboliques et inflammatoires, liées à une alimentation pauvre en nutriments essentiels, **aggravent les effets des polluants et du stress thermique**.

À Maromme, ces enjeux sont d'autant plus préoccupants que la ville fait face à une **exposition accrue aux vagues de chaleur** en raison de son urbanisation dense et même en présence d'espaces naturels capables d'atténuer les effets du réchauffement climatique.

Dans ce contexte, **assurer un accès équitable à une alimentation saine et abordable** devient un enjeu majeur de **justice sociale, de santé publique et de résilience territoriale**. Face aux défis combinés de la précarité et du changement climatique, Maromme doit renforcer ses actions en faveur d'une **alimentation locale, durable et accessible à tous**, afin de garantir la **santé et la protection de ses habitants**.

3- Défaut d'approvisionnement routier = pénuries alimentaires et crise sociale

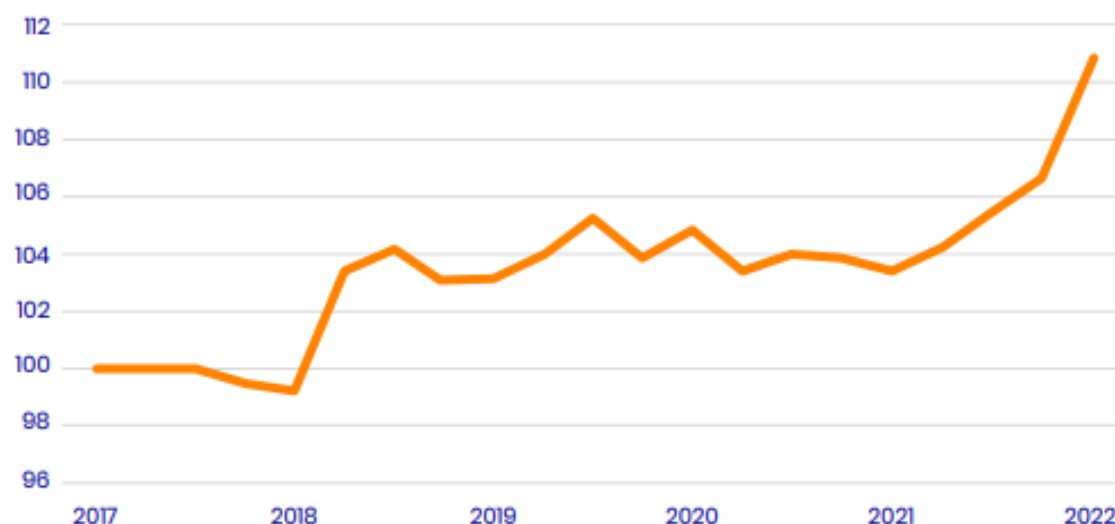
L'approvisionnement alimentaire des villes repose sur un **modèle logistique fragile**, largement dépendant du **transport routier**. En France, seules **8 aires urbaines** dépassent **les 5 % d'autonomie alimentaire**, tandis que **58 villes** sont sous la barre des **2 %**. Cette dépendance aux flux extérieurs expose les territoires urbains à des risques accrus de **ruptures d'approvisionnement** en cas de perturbations majeures du secteur du transport.

Depuis les années 1960, la **part du fret routier** dans le transport de marchandises a explosé, passant de **34 % à près de 90 % aujourd'hui**. Cet essor s'est accompagné d'une fragilisation du système, marquée par :

- Une **hausse des coûts** du transport, amplifiée par la reprise économique post-COVID, la montée des prix du carburant et le manque de main-d'œuvre.
- Une **sensibilité aux crises énergétiques**, avec un prix du diesel en forte augmentation, impactant directement le coût des denrées alimentaires.
- Une **dépendance aux infrastructures routières**, exposant les villes à des risques de blocages en cas de grève, de crise énergétique ou d'aléas climatiques.

INDICE DES TAUX DE FRET ROUTIER EUROPÉENS TI/UPPLY/IRU - T1 2022

Source : Upplly, 2022^a



Un risque particulièrement marqué pour Maromme

Maromme, intégrée dans le système métropolitain rouennais, n'échappe pas à cette **dépendance aux réseaux routiers**. Son positionnement stratégique en périphérie de Rouen en fait une **zone clé de transit** pour les marchandises et les approvisionnements alimentaires. Toutefois, cette **position ne la met pas à l'abri** :

- **Une interruption du transport routier** – que ce soit par une crise énergétique, des tensions sociales ou des catastrophes climatiques – **aurait des répercussions immédiates sur l'accès aux denrées alimentaires** pour les habitants.
- Avec un **taux de précarité élevé**, la ville est particulièrement vulnérable à la hausse des prix alimentaires induite par les fluctuations du coût du transport.
- La faible présence d'initiatives locales favorisant la **relocalisation de l'alimentation** (circuit court, agriculture urbaine, infrastructures logistiques alternatives) accentue encore sa dépendance aux flux externes.

Anticiper pour éviter la pénurie

Alors que les villes ne peuvent être totalement autonomes sur le plan alimentaire, **sécuriser les chaînes logistiques et diversifier les modes d'approvisionnement** devient un enjeu crucial. Pourtant, **rare sont les villes ayant réellement anticipé une éventuelle crise d'approvisionnement**. Pour Maromme, cela suppose de :

- **Favoriser les circuits courts** et le développement de filières agricoles locales accessibles aux habitants.
- **Renforcer la résilience du système logistique** en diversifiant les modes de transport (fluvial, ferroviaire).
- **Mettre en place des dispositifs de gestion de crise** pour anticiper une éventuelle rupture d'approvisionnement et protéger les populations les plus vulnérables.

Face aux tensions grandissantes sur les marchés de l'énergie et des transports, **l'adaptation de Maromme** aux défis de l'approvisionnement alimentaire devient **un levier essentiel pour sa résilience sociale et économique**.

TRAVAILLER & PRODUIRE EN VILLE

1- La hausse des coûts de l'énergie met les usines à l'arrêt

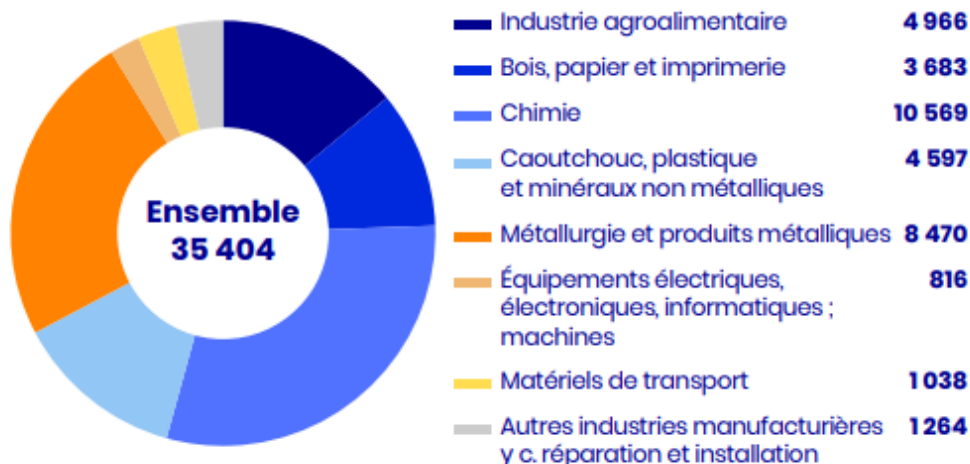
Si l'énergie ne représentait en moyenne que **2 % de la valeur ajoutée en France** ces dernières années, la **crise énergétique actuelle** met en lumière sa place centrale dans l'activité industrielle. De nombreuses entreprises, lourdement impactées par la flambée des prix, ont dû revoir leur modèle économique, ralentir leur production, voire suspendre temporairement leur activité.

L'exemple de l'entreprise **Duralex**, pour laquelle la part de l'énergie dans le chiffre d'affaires est passée de **5 à 7 % à 40 % en 2022**, illustre cette pression économique. Face à cette situation, l'entreprise a annoncé **la mise au chômage partiel de 250 salariés**. La cristallerie **Arc**, de son côté, a dû placer **1 600 salariés sur 4 600** en chômage partiel dès septembre 2022.

Toutes les industries ne sont pas affectées de manière égale, mais certaines sont particulièrement exposées à ces hausses des coûts de l'énergie :

- La chimie
- La métallurgie
- L'agroalimentaire
- La plasturgie
- Les industries du bois

CONSOMMATION BRUTE D'ÉNERGIE DE L'INDUSTRIE PAR SECTEUR
(en milliers de tonnes d'équivalent pétrole) Source : The Shift Project



Un impact direct pour Maromme et son tissu industriel

Maromme, ville historiquement marquée par son **passé industriel** et encore aujourd'hui **dotée d'activités manufacturières et logistiques**, n'échappe pas à cette crise. Plusieurs entreprises locales, notamment celles liées à la transformation des matériaux et aux industries de production, sont directement concernées par la flambée des coûts énergétiques.

Cette situation entraîne plusieurs risques :

- **Des tensions sur l'emploi**, avec des réductions d'activité pouvant mener à des périodes de chômage partiel ou des suppressions de postes.
- **Une précarisation accrue des travailleurs**, en particulier pour les salariés des secteurs les plus énergivores.
- **Une fragilisation de l'écosystème économique local**, car la baisse d'activité dans l'industrie impacte indirectement de nombreux autres acteurs économiques, notamment les sous-traitants et les services associés.
- **Un ralentissement des dynamiques de transition écologique**, certaines industries retardant leurs investissements en raison de la hausse des coûts.

Anticiper pour préserver l'économie locale

Dans un contexte où les crises énergétiques risquent de se multiplier, les territoires comme Maromme doivent engager des **stratégies d'adaptation** pour limiter l'impact de ces hausses de coûts sur leur tissu économique :

- **Accompagner les entreprises vers une meilleure efficacité énergétique** pour réduire leur dépendance aux énergies fossiles.
- **Encourager la diversification énergétique** en facilitant l'accès aux énergies renouvelables locales.
- **Soutenir l'innovation industrielle** et le développement de solutions plus sobres en énergie.
- **Mettre en place des dispositifs d'accompagnement** pour les travailleurs des industries les plus vulnérables.

Face à la volatilité des prix de l'énergie, l'enjeu est double : assurer la **pérennité des industries locales** tout en accélérant leur **transition vers un modèle plus résilient et durable**.

2- Quand le changement climatique affecte la santé des travailleurs et l'activité économique

Le réchauffement climatique accentue l'exposition des travailleurs à des conditions de travail de plus en plus éprouvantes, notamment lors des périodes de **fortes chaleurs**. Pourtant, **aucune disposition légale spécifique ne permet aux salariés d'arrêter le travail en cas de canicule**. Seul le **droit de retrait** peut être invoqué si un salarié estime que sa santé est menacée.

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) identifie un **risque accru pour la santé des travailleurs** à partir de :

- **30 °C** pour un travail sédentaire.
- **28 °C** pour une activité nécessitant un effort physique.

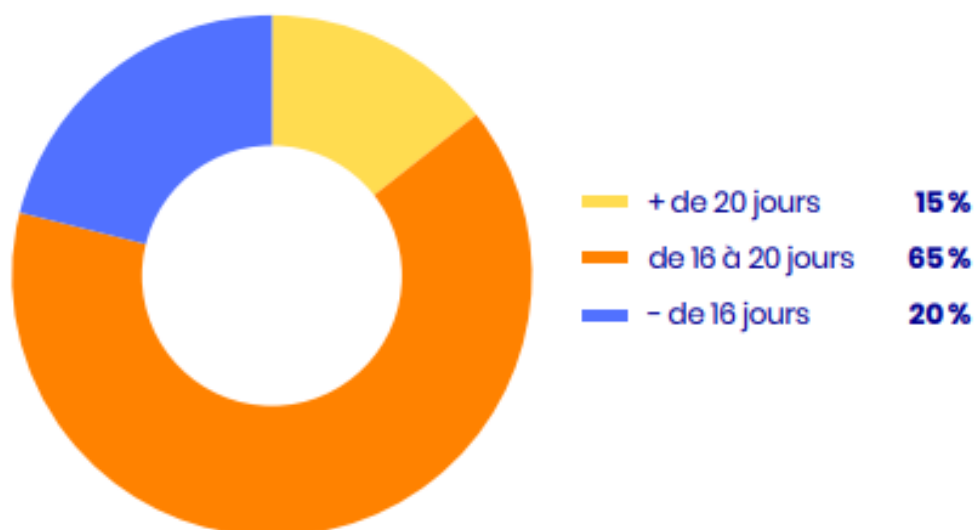
Au-delà de l'inconfort, ces températures élevées affectent directement la **productivité**. Lors de la **canicule de 2003**, la production industrielle en France a chuté de **3 %** en raison de la baisse des performances des travailleurs et des arrêts de certaines chaînes de production.

Une multiplication des journées de forte chaleur

La situation ne va faire que s'aggraver dans les prochaines décennies. Alors qu'entre **1976 et 2005**, la France comptabilisait **moins de 16 journées anormalement chaudes par an**, cette **moyenne pourrait atteindre entre 16 et 29 journées par an d'ici 2050**. **80 % de la population française** sera concernée par ces nouvelles conditions climatiques extrêmes.

PART DE LA POPULATION SOUMISE À DES ANOMALIES DE CHALEURS ESTIVALES DANS LES TROIS PROCHAINES DÉCENIES

Source : Météo-France, Drias 2020.



Un enjeu pour Maromme et son tissu économique

Maromme, en tant que ville à la croisée de **zones industrielles et de pôles de services**, est directement concernée par ces évolutions. Les impacts des vagues de chaleur sur l'économie locale pourraient se traduire par :

- **Une baisse de la productivité dans les secteurs industriels et logistiques**, où la chaleur excessive ralentit les opérations et augmente le risque d'accident.
- **Une dégradation des conditions de travail des employés en extérieur**, notamment dans le **BTP**, la **maintenance urbaine** et la **logistique**, secteurs déjà vulnérables aux aléas climatiques.
- **Un impact sur le commerce et les services**, où la baisse de fréquentation des clients lors des périodes de canicule peut entraîner une diminution du chiffre d'affaires.
- **Des coûts supplémentaires pour les entreprises**, contraintes d'adapter leurs infrastructures (climatisation, horaires aménagés, mesures de protection).

Anticiper pour protéger la santé des travailleurs et la résilience économique

Les entreprises marommaises, comme ailleurs, doivent s'adapter pour faire face à ces nouvelles réalités climatiques. Parmi les solutions envisageables :

- **Aménagement des horaires de travail** pour limiter l'exposition aux heures les plus chaudes.
- **Renforcement des équipements de protection** (ventilation, brumisateurs, espaces de repos adaptés).
- **Adaptation des bâtiments et infrastructures** pour mieux résister aux températures extrêmes.
- **Mise en place d'une veille sanitaire en entreprise** pour prévenir les risques liés aux coups de chaleur et à la déshydratation.

La transition vers une économie plus résiliente passe par **l'anticipation des effets du changement climatique** sur la santé des travailleurs et sur les performances des entreprises. Agir dès maintenant permettrait de limiter les pertes économiques et sociales à long terme.

3- L'avenir des emplois et des entreprises est dépendant de la fin des énergies fossiles

La transition énergétique en cours bouleverse en profondeur l'organisation des économies locales et nationales. Certains secteurs historiquement dépendants des énergies fossiles – **aéronautique, automobile, tourisme de masse, industries lourdes** – sont confrontés à des défis majeurs de transformation. **Leurs modèles économiques doivent évoluer rapidement sous l'effet de la réglementation environnementale, de la pression sociale et des limites physiques des ressources fossiles.**

À l'échelle locale, la capacité des territoires à anticiper ces mutations déterminera leur résilience. **Si les besoins en formation et en reconversion des salariés ne sont pas suffisamment pris en compte, de nombreux bassins d'emplois risquent de connaître un déclin brutal**, comme ce fut le cas pour les anciennes régions industrielles touchées par la désindustrialisation.

Un enjeu crucial pour Maromme et son tissu économique

Maromme, **intégrée dans la dynamique métropolitaine rouennaise**, est concernée par ces bouleversements. Son **passé industriel** et son positionnement

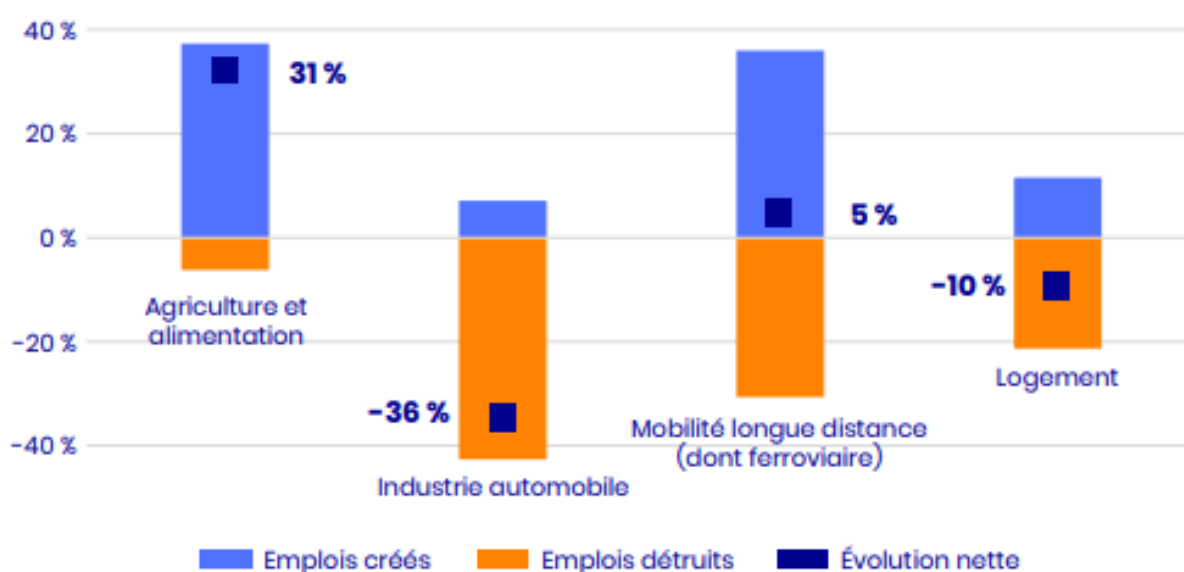
en périphérie de Rouen en font un territoire sensible à l'évolution des secteurs économiques liés aux énergies fossiles. Plusieurs défis se posent :

- **Une mutation de l'industrie locale** : les entreprises industrielles marommaises, notamment dans les secteurs de la production et de la logistique, doivent adapter leurs modèles pour répondre aux exigences de sobriété énergétique et de décarbonation.
- **Un impact indirect sur l'emploi tertiaire** : si certaines entreprises industrielles réduisent leur activité ou disparaissent, les emplois administratifs, commerciaux et de services qui en dépendent seront aussi affectés.
- **Une transition à accompagner** : pour éviter un choc économique, il est essentiel de **développer des parcours de formation et de reconversion** adaptés aux nouveaux besoins, notamment dans les secteurs de l'énergie renouvelable, de l'économie circulaire et des mobilités durables.

Une fausse impression de sécurité dans les territoires tertiarisés

Dans certains territoires où les services et les centres de décision sont dominants, la **décarbonation de l'économie peut sembler lointaine**. Pourtant, **ces activités tertiaires restent fortement liées à des secteurs industriels émissifs**. À terme, la réduction de l'activité dans l'industrie fossile impactera aussi les emplois administratifs, financiers ou logistiques qui en dépendent.

PROPORTIONS D'EMPLOIS CRÉÉS ET DÉTRUITS et évolution nette en 2050 par rapport à 2020 pour quelques secteurs économiques. Source : The Shift Project



Maromme et son bassin d'emploi doivent dès aujourd'hui anticiper cette transition pour ne pas subir, dans les prochaines décennies, le même sort que d'anciens bassins industriels ayant tardé à se reconverter. Investir dans la formation, favoriser l'innovation et accompagner les entreprises dans leur transformation seront des leviers essentiels pour garantir un avenir économique durable au territoire.

SE LOGER & VIVRE EN VILLE

1- La ville inhabitable face aux dérèglements climatiques

Les canicules à répétition sont l'un des signes les plus visibles et les plus inquiétants du réchauffement climatique. **Les projections climatiques sont alarmantes** : à partir de 2050, des températures **supérieures à 50 °C pourraient devenir une réalité**, transformant certains bâtiments actuels en véritables pièges mortels.

La tendance est claire : **les vagues de chaleur seront non seulement plus intenses, mais aussi plus fréquentes et plus précoces**. Elles pourraient **doubler d'ici 2050** et **s'étendre sur une période allant de mai à octobre**. La canicule de 2003, qui a causé **19 000 décès en France**, reste un repère tragique. Pourtant, **d'ici 2100, des événements de cette ampleur deviendront des épisodes climatiques « ordinaires »**.

Les villes en première ligne face aux vagues de chaleur

Les **milieux urbains sont particulièrement vulnérables** à ces hausses de température en raison de plusieurs facteurs :

- **Le phénomène d'îlot de chaleur urbain** : la concentration de surfaces minérales (béton, asphalte, verre), l'absence d'espaces verts suffisants et l'accumulation de chaleur dans les infrastructures amplifient les températures en ville, parfois de plusieurs degrés par rapport aux zones rurales voisines.
- **Des logements inadaptés** : de nombreux immeubles récents et anciens ne sont pas conçus pour faire face à de telles chaleurs, notamment ceux mal isolés, situés sous les toits ou construits avec des matériaux stockant la chaleur.
- **Une surreprésentation des publics vulnérables** : les villes concentrent des populations précaires plus exposées aux risques sanitaires liés aux canicules, notamment les personnes âgées, les enfants et les personnes vivant dans des logements suroccupés ou mal ventilés.

Un enjeu d'adaptation crucial pour Maromme

À l'échelle de Maromme, **les épisodes de chaleur extrême posent déjà des défis importants**. La ville, **fortement urbanisée et intégrée à l'agglomération rouennaise**, est concernée par l'îlot de chaleur métropolitain et par la vulnérabilité accrue de certains de ses quartiers. **Les logements collectifs, les**

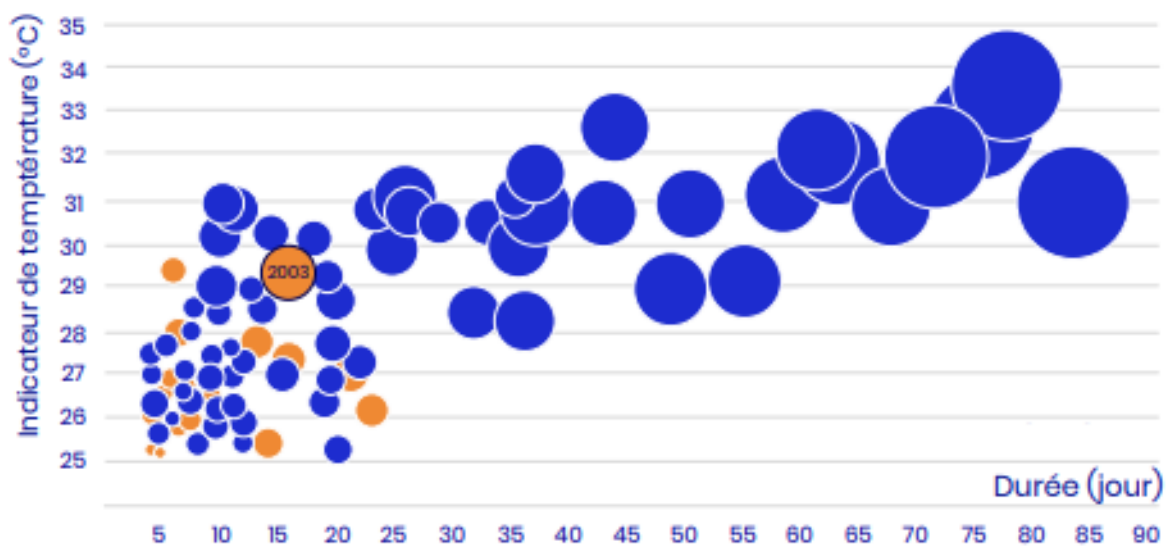
infrastructures et les espaces publics doivent être repensés pour limiter les effets de la chaleur, en favorisant notamment :

- Le développement de la végétalisation urbaine (plantation d'arbres, toitures végétalisées, parcs ombragés).
- L'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments et la promotion de solutions passives de rafraîchissement.
- L'adaptation des espaces publics pour offrir plus d'îlots de fraîcheur et des points d'eau accessibles en période de canicule.

Sans une action rapide et ambitieuse, Maromme, comme d'autres territoires urbains, risque de devenir de plus en plus difficile à vivre lors des épisodes climatiques extrêmes, avec des conséquences directes sur la santé des habitants et l'attractivité du territoire.

VAGUE DE CHALEUR : UNE FRÉQUENCE ET UNE INTENSITÉ INÉDITES À HORIZON 2100

Source : Météo France, 2021



2- La flambée des prix de l'énergie précarise la population

La crise énergétique actuelle a des répercussions directes sur le pouvoir d'achat des ménages, notamment ceux aux revenus les plus modestes. Avant même la récente envolée des prix de l'énergie, près de 7 millions de personnes en France consacraient plus de 8 % de leurs revenus à leurs factures énergétiques, un seuil souvent utilisé pour caractériser la précarité énergétique.

Des hausses de prix qui fragilisent les ménages

Malgré les mesures de gel des tarifs mises en place par l'État, **le prix du gaz a plus que doublé en deux ans**, impactant fortement les foyers qui en dépendent pour se chauffer. Or, **le gaz reste le premier mode de chauffage en France**, notamment dans de nombreux logements collectifs des villes. **À cela s'ajoute la hausse continue du prix de l'électricité**, qui alourdit encore davantage la charge financière des ménages.

Si les zones rurales comptent **une proportion plus élevée de ménages en précarité énergétique**, les villes restent **les plus touchées en nombre absolu**, en raison de leur **forte concentration démographique** et d'un **parc de logements souvent mal isolé**. Dans les grandes agglomérations, **les ménages les plus modestes subissent un double fardeau : des logements énergivores et des revenus limités ne permettant pas de supporter l'augmentation des coûts ni d'engager des travaux de rénovation**.

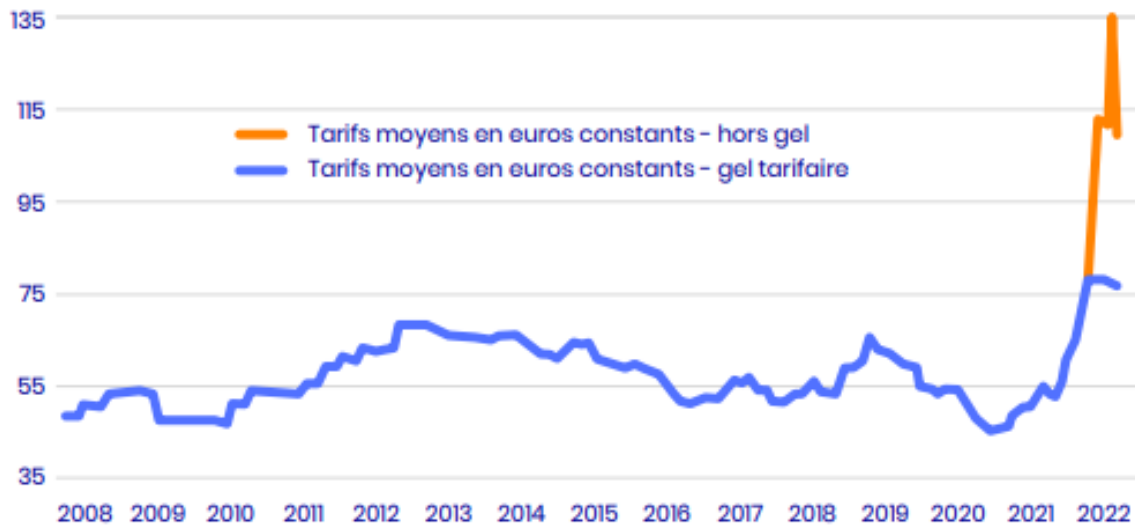
Une situation préoccupante à Maromme

À l'échelle de Maromme, la situation est particulièrement préoccupante. **La ville compte une part importante de ménages aux revenus modestes**, vivant dans des logements parfois anciens et mal isolés, où la dépendance aux énergies fossiles, notamment au gaz, reste significative. Avec **l'augmentation des factures d'énergie**, un nombre croissant de familles se retrouve en difficulté pour assurer leur chauffage en hiver, augmentant ainsi **les risques de précarisation et de renoncement à d'autres dépenses essentielles**, comme l'alimentation ou la santé.

À long terme, **la fin des boucliers tarifaires et d'éventuelles pénuries énergétiques risquent d'aggraver encore la situation**, rendant **impératif le développement de solutions locales** – en créant un réseau de chaleur biomasse pour Maromme, par exemple - pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et améliorer la performance énergétique des logements. La **rénovation thermique**, **l'accès aux aides publiques** et **le développement des énergies renouvelables** apparaissent comme **des leviers majeurs** pour limiter l'impact de cette crise sur les habitants de Maromme et renforcer leur résilience face aux futures hausses de prix.

EVOLUTION DES TARIFS DU GAZ (€/MWH) EN EUROS CONSTANTS

Source : Commission de régulation de l'énergie, 2022²⁸



3- Exclusion et ségrégation, sans les plus vulnérables, la ville ne fonctionne plus

Les populations les plus précaires sont souvent reléguées dans des **quartiers aux conditions de vie plus difficiles**, où se cumulent **dégradations urbaines, précarité énergétique et vulnérabilités climatiques**. Ces espaces, marqués par une forte densité, une **exposition accrue aux pollutions** et une **carence en espaces verts**, rendent leurs habitants particulièrement sensibles aux **événements climatiques extrêmes** comme les canicules ou les inondations.

Les plus précaires, premières victimes des aléas climatiques

Les populations les plus défavorisées **ont plus de risques d'habiter dans des logements insalubres ou des "passoires thermiques"**, mal isolés et difficiles à chauffer en hiver ou à rafraîchir en été. Lors de la **canicule de 2003**, les départements les plus touchés par la surmortalité ont été ceux de la **petite couronne parisienne**, où se concentrent **les revenus les plus bas et un habitat souvent dégradé**. En Seine-Saint-Denis, le **département le plus pauvre de France métropolitaine**, la surmortalité a **grimpé de 160 %**, illustrant le **lien direct entre précarité sociale et vulnérabilité climatique**.

Une situation qui concerne aussi Maromme

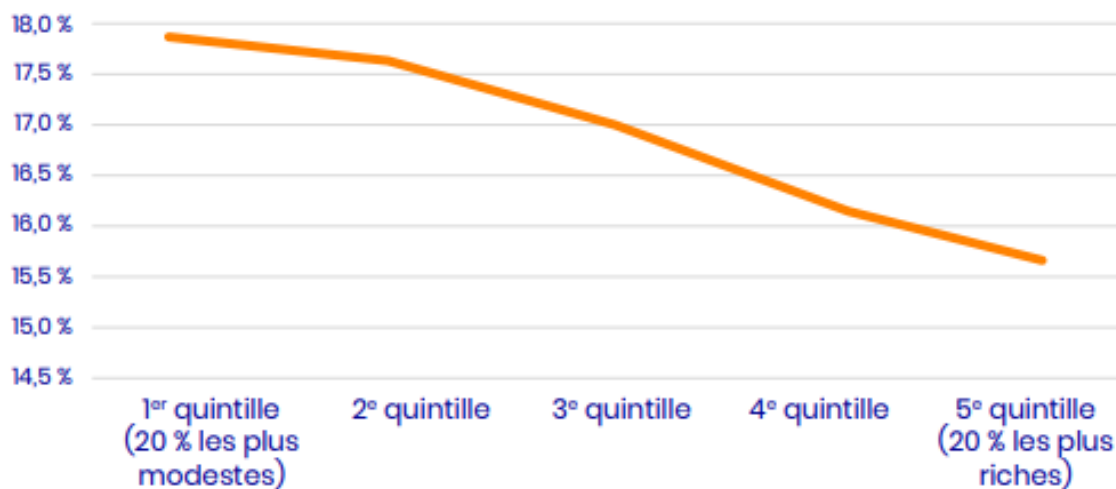
À Maromme, certains quartiers concentrent des **populations à faibles revenus** particulièrement exposés aux conséquences des dérèglements climatiques. Afin

de limiter l'aggravation des précarités, une politique volontariste d'amélioration du logement a été développée depuis 2008 (Constructions neuves et réhabilitation). Le désenclavement de certaines zones, l'accès amélioré aux espaces verts et aux services de proximité ont permis de limiter les inégalités face aux enjeux climatiques. Par ailleurs, l'enjeu est d'autant plus fort que les travailleurs précaires, qui assurent des services essentiels (santé, propreté, logistique, restauration...), sont parmi les plus touchés par ces conditions difficiles et pourtant indispensables au fonctionnement de la ville.

Lutter contre cette ségrégation et améliorer les conditions de vie des plus vulnérables n'est donc pas seulement un enjeu de justice sociale, mais aussi un impératif pour assurer la résilience de Maromme face aux crises à venir. L'accès à un logement décent, une mobilité abordable et des infrastructures adaptées aux changements climatiques doit être une priorité pour éviter un renforcement des fractures sociales et urbaines.

PART DE MÉNAGES VIVANT DANS UNE PASSOIRE THERMIQUE PAR NIVEAU DE REVENU

Source : The Shift Project, données MTE, 2022



SE DÉPLACER EN VILLE

1- Un accès aux services urbains dépendant de la voiture et menacé par les crises

Si le développement des **transports en commun et des mobilités douces** dans les centres-villes améliore l'accessibilité locale, il ne suffit pas à gommer la **forte dépendance des territoires périurbains à l'automobile**. Les habitants des couronnes périurbaines parcourent en moyenne **1,6 fois plus de distance que ceux des pôles urbains** pour se rendre au travail, mais aussi pour accéder aux **services essentiels** tels que la **santé, l'éducation, la culture et les loisirs**. Cette organisation renforce leur vulnérabilité aux fluctuations des prix de l'énergie et aux crises économiques.

L'impact direct de la hausse du coût du carburant

Entre **janvier 2021 et avril 2022**, le **coût mensuel du carburant pour les trajets domicile-travail a presque doublé**, impactant fortement les ménages contraints d'utiliser leur véhicule personnel. À cela s'ajoutent **les incertitudes liées à la volatilité des prix de l'énergie**, qui risquent d'aggraver encore davantage la précarité de ces populations.

Une réalité qui concerne aussi Maromme

À **Maromme**, comme dans de nombreuses villes moyennes, **une part importante de la population travaille en dehors de la commune et doit se déplacer quotidiennement en voiture**, faute d'alternatives adaptées. De plus, **certains services de proximité ont progressivement disparu**, obligeant les habitants à rejoindre les pôles urbains voisins, souvent situés à Rouen ou au sein de la métropole, accentuant ainsi cette **dépendance structurelle à l'automobile**.

Face à cette situation, **la résilience du territoire passe par une diversification des modes de transport** et une meilleure articulation entre les **besoins de mobilité** et **l'offre de services sur place**. L'enjeu est d'**offrir des alternatives crédibles à la voiture**, tout en **renforçant l'accessibilité aux services de première nécessité**, afin de **réduire la vulnérabilité des habitants aux crises énergétiques et économiques**.

ÉVOLUTION DU COÛT D'UN MOIS DE CARBURANT POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL, DEPUIS JANVIER 2021

Source : Franceinfo, 2022³⁵



2- Quand se déplacer en ville pendant la canicule vous rend malade

Malgré le développement des transports en commun et des mobilités actives dans les zones urbaines, **la voiture reste le mode de transport privilégié pour les trajets domicile-travail**, y compris dans les espaces denses. Cette dépendance automobile risque de s'accroître face aux **vagues de chaleur**, car de nombreux usagers pourraient **reporter leur choix de transport vers la voiture climatisée**, afin d'échapper aux conditions difficiles des transports collectifs ou du vélo sous des températures extrêmes.

Une pollution accrue aux conséquences sanitaires lourdes

L'augmentation du trafic automobile en période de forte chaleur contribue à **l'aggravation de la pollution atmosphérique**, notamment à travers la formation accrue d'**ozone troposphérique**, un polluant responsable d'**irritations respiratoires, de complications cardiaques et d'un affaiblissement général des organismes fragiles**. En France, la pollution de l'air est déjà responsable de **50 000 à 100 000 décès prématurés chaque année**, un chiffre qui pourrait grimper avec la multiplication des épisodes de canicule.

Un défi particulièrement préoccupant pour Maromme

À Maromme, où les axes routiers jouent un rôle central dans la mobilité quotidienne, **la conjugaison de la chaleur et de la pollution automobile** pourrait poser des **enjeux de santé publique majeurs**. La ville, bien qu'intégrée au réseau de transports métropolitain, voit encore une part importante de ses actifs se

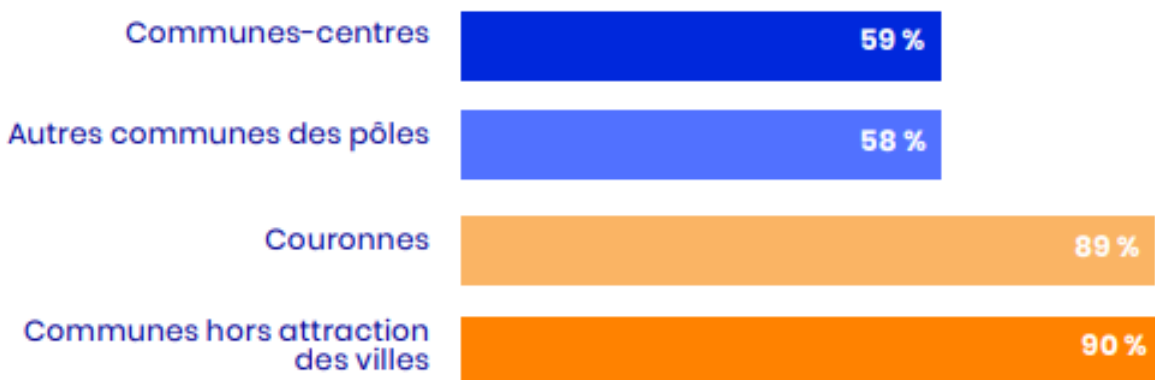
déplacer en voiture, notamment pour rejoindre Rouen ou d'autres pôles d'emploi.

En cas de vague de chaleur prolongée, les hôpitaux et services de santé locaux risquent d'être submergés par la recrudescence de crises respiratoires et d'autres pathologies liées à la pollution et aux températures extrêmes. L'adaptation des infrastructures de transport et des politiques publiques apparaît donc essentielle pour limiter l'impact de ces phénomènes et garantir des alternatives viables à la voiture individuelle, tout en préservant la santé des habitants.

DANS LES COURONNES, LA VOITURE EST SOUVENT INCONTOURNABLE POUR ALLER AU TRAVAIL

Part des personnes en emploi allant principalement au travail en voiture selon leur commune de résidence en 2017, parmi les plus de 15 ans se déplaçant pour aller au travail.

Source : The Shift Project, données INSEE, 2021



3- Les transports à l'arrêt en ville...

Les villes sont les épicentres de la mobilité longue distance en France. Elles concentrent les grandes gares ferroviaires, les aéroports et les axes routiers majeurs, qui structurent non seulement les déplacements quotidiens, mais aussi l'ensemble du réseau de transport national et international. Cependant, ces infrastructures essentielles sont de plus en plus exposées aux aléas climatiques.

Chaleur et inondations : des menaces directes sur les infrastructures

Les **inondations et crues**, amplifiées par le changement climatique, menacent **l'accessibilité et le fonctionnement des réseaux de transport**, paralysant parfois des axes entiers pendant plusieurs jours. Mais la **chaleur extrême est aussi un facteur de perturbation majeur**.

L'exemple de **Portland (Oregon, États-Unis) en 2021**, où une vague de chaleur de **46,1 °C a fait fondre les câbles électriques du tramway**, témoigne des risques à venir. En France, les épisodes caniculaires entraînent déjà des **détériorations des rails et des caténaires**, augmentant **les retards de trains de 11 % lors de la canicule de 2003**. **Le transport aérien est également impacté**, car les fortes chaleurs réduisent la portance des avions, nécessitant **soit un allègement des vols, soit un allongement des pistes**, causant retards et annulations.

Maromme face aux risques de paralysie des transports

À **Maromme**, la proximité immédiate de Rouen et la présence d'axes routiers stratégiques, comme l'A28 et l'A150, en font un **nœud important des mobilités quotidiennes**. Toutefois, en cas d'événements climatiques extrêmes, **ces infrastructures pourraient devenir inopérantes**, entraînant **des conséquences majeures pour les habitants et les activités économiques**.

Par ailleurs, **la dépendance des Marommois à la voiture individuelle pour se déplacer** pourrait aggraver la situation. En période de fortes chaleurs, le bitume des routes se déforme, et les pics de pollution, accentués par l'usage accru des véhicules, rendent l'air irrespirable. **Si les infrastructures de transport ne sont pas adaptées aux nouvelles réalités climatiques, Maromme, comme d'autres villes, risque de connaître des épisodes de paralysie totale de la mobilité**.

Une adaptation nécessaire des infrastructures et des pratiques

Face à ces défis, **une réflexion approfondie sur la résilience des transports urbains** est impérative. Cela passe par :

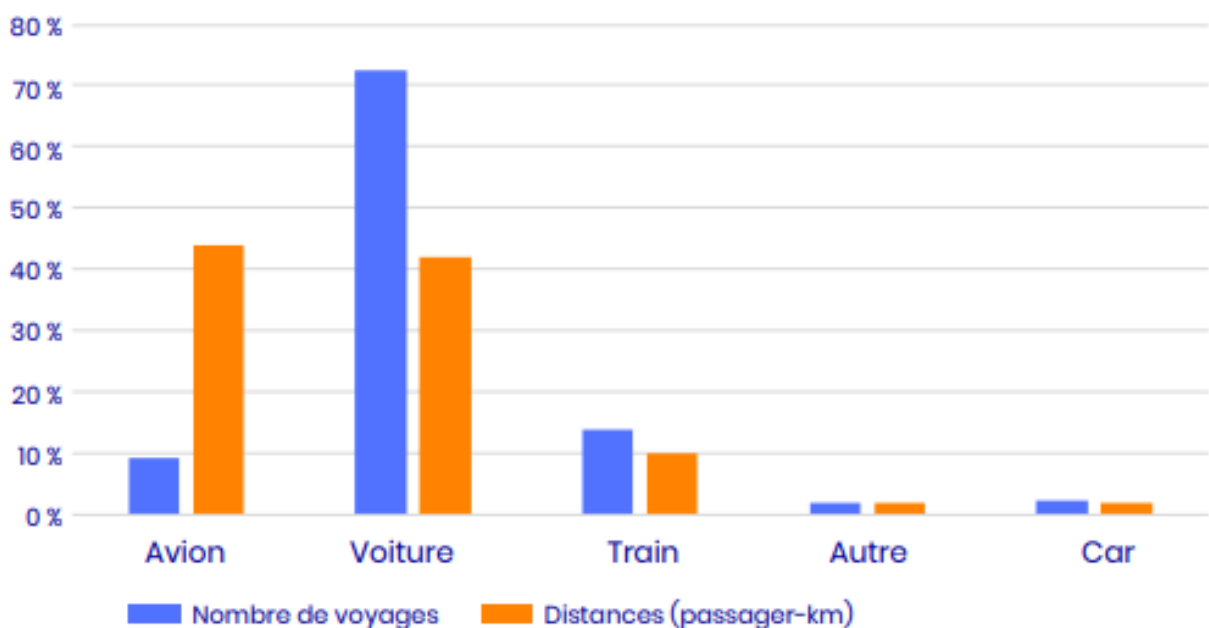
- **Le renforcement et la modernisation des infrastructures ferroviaires et routières** pour mieux résister aux températures extrêmes et aux inondations.
- **Le développement d'alternatives plus résilientes à la voiture individuelle**, comme des réseaux de transport en commun mieux adaptés aux conditions climatiques extrêmes.

- **L'adaptation des horaires de transport en cas de canicule** et la mise en place de **plans d'urgence en cas de paralysie des réseaux**.

Si rien n'est anticipé, la **désorganisation des transports** pourrait accentuer les **inégalités d'accès à la mobilité**, compliquer les déplacements des travailleurs et **déséquilibrer le fonctionnement urbain de Maromme et de son bassin de vie**.

PART DES VOYAGES ET DES DISTANCES PARCOURUES PAR LES FRANÇAIS POUR LEUR MOBILITÉ LONGUE DISTANCE SELON LE MODE DE TRANSPORT

Source : The Shift Project, données EMP 2020



3.

MAROMME
VERS UN TERRITOIRE
RÉSILIENT

Vers un territoire résilient et durable : l'engagement écologique de Maromme

Face aux défis du changement climatique, à la raréfaction des ressources et aux transformations sociales et économiques profondes qui s'annoncent, les élus locaux jouent un rôle déterminant dans la construction de territoires résilients et adaptés aux enjeux du futur. À Maromme, l'urgence de la transition écologique est au cœur des priorités pour améliorer durablement la qualité de vie de ses habitants.

Les experts s'accordent pour dire que le réchauffement global dépassera 1,5 °C d'ici 2050. Ce constat appelle des actions immédiates, car l'inaction compromettrait gravement la stabilité et le bien-être de notre société. La transition écologique, loin d'être une option, représente une responsabilité collective et une chance unique de réinventer nos modes de vie, de renforcer nos liens sociaux et de préparer notre territoire aux crises futures. Pour Maromme, cela signifie initier dès aujourd'hui les transformations nécessaires pour atténuer les impacts climatiques et pour créer un environnement plus résilient face aux perturbations à venir.

Un changement de paradigme

Les multiples crises — climatiques, sociales, économiques — qui se succèdent indiquent que nous vivons non pas une crise passagère, mais un changement d'ère. L'agenda de transition écologique de Maromme s'inscrit dans cette nouvelle réalité, en s'appuyant sur une double approche : atténuer les effets du changement climatique et adapter le territoire pour mieux absorber les chocs. Ces transformations, inévitables, demandent une vision audacieuse et une volonté ferme de la part des élus, mais elles portent également la promesse d'un renouveau économique et social qui préserve les équilibres environnementaux.

Un engagement collectif pour une transition juste

Assurer une transition écologique juste, c'est veiller à ce que les transformations profitent à tous, sans laisser personne de côté. Cette transition repose sur un modèle de développement qui répond aux besoins essentiels de chaque habitant, renforce la cohésion sociale, et soutient la justice économique. Le projet de Maromme place la résilience et l'équité au cœur de sa démarche, permettant aux citoyens de s'impliquer activement dans la construction d'un avenir viable et enviable pour tous.

Les enjeux et les finalités de l'agenda Marommois

Deux années de travail auront également permis d'explorer notre territoire de manière multidimensionnelle (*Cahier 1 : Diagnostic du territoire*) et de décliner en fin de ligne ses vulnérabilités présentes et futures (*Cahier 2 : les enjeux pour Maromme*). Points d'appui indispensables à la définition des enjeux, ces éléments sont par ailleurs rassemblés dans une « *Tableau de synthèse de l'état de vulnérabilités territoriales* ». Sur cette période, l'implication d'un comité citoyen autour des questions de développement durable aura également permis, par la valorisation d'une expertise d'usage, de décliner un ensemble proposition propre à soutenir les enjeux de transition (« *Diagnostic citoyen, Maromme Demain* »).

Pour rappel, un enjeu désigne littéralement « ce qui est en jeu », « ce qui est à perdre ou à gagner » pour le territoire. Dans le cadre de l'élaboration de l'agenda 2030, ces enjeux sont nécessairement sociaux, économiques et environnementaux, démocratiques en rappelant que le pilier social est l'objectif, le pilier économique le moyen et le pilier environnemental la condition (cf. théorie du DONUT de Kate Raworth).

Il faut rappeler que la ville de Maromme est de longue date engagée dans des politiques visant à améliorer le bien-être des habitants tout en cherchant à contenir leurs effets sur les limites planétaires. Cette ambition est contenue autour de quatre dimensions :

- ***S'engager pour une transition écologique et sociale***

Face à la crise climatique, énergétique et sociale, la ville de Maromme engage une transformation écologique garante du bien-être des populations et ambitieuse pour les générations futures.

- ***Bâtir une ville attractive et vivante***

le pari est pris de permettre à des populations modestes de disposer d'un environnement de vie valorisant et de leur faire bénéficier en retour de la dynamique économique, culturelle, sportive et de services, digne « d'une ville à vivre ».

- ***Construire une terre de cohésion***

Par une politique sociale et éducative volontaire, la ville de Maromme assure l'épanouissement de ses populations en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation.

- ***Assurer une gestion performante des ressources***

En entretenant une vision prospective sur ses ressources limitées par essence, la ville de Maromme s'assure de sa prospérité et de sa libre administration.

Il est indéniable que les politiques, locales, nationales et internationales, visant à limiter le réchauffement climatique et à réduire les dégradations environnementales causées par nos économies industrialisées, ont échoué. Ces mesures, souvent imposées « d'en haut » et marquées par des régulations et interdictions contestées, peinent à être comprises et acceptées par les populations. Au-delà d'une simple prise de conscience, il est temps de s'appuyer sur cet échec pour redéfinir notre trajectoire collective. Entre le renoncement des démagogues qui exploitent les peurs et la poursuite de politiques peinant à offrir des perspectives mobilisatrices, une troisième voie émerge : celle d'un nouvel imaginaire de solidarité, étendu à la nature, qui s'appuie sur un pacte de production et de consommation respectueux de l'environnement et solidaire des plus vulnérables, et sur un mode de gouvernance guidé par une boussole écologique.

La feuille de route de la commune se met ainsi au service d'une transformation territoriale rendue indispensable par les bouleversements climatiques et les limites atteintes d'un modèle fondé sur l'exploitation effrénée des ressources naturelles. Cette démarche se veut une contribution, modeste, mais déterminée, à l'effort colossal que l'humanité devra consentir pour préserver la viabilité de notre planète. Entre agir ou subir, le choix est évident : nous n'avons plus le luxe d'attendre.

Relier la résilience du territoire et la transition écologique, c'est concilier l'urgence – sociale, environnementale, démocratique – avec le long terme de la transformation de nos normes sociales et de consommation. C'est aussi regarder en face les impacts du réchauffement climatique, dont les effets, de plus en plus fréquents et intenses, toucheront la vie des populations.

La structure de l'agenda communal

Trois piliers organisent ainsi la feuille de route pour une transition écologique que la ville se donne pour les 10 prochaines années :

Pilier 1 : Articuler le temps court de l'urgence et le temps long de la transition écologique ;

Pilier 2 : Soutenir l'exigence d'anticipation et de préparation face aux crises ;

Pilier 3 : Transformer en garantissant dans le futur les besoins essentiels et la dignité des habitants ;

Sur cette temporalité, la ville s'engage par ailleurs, au travers des politiques publiques déployées, à répondre aux cinq finalités contribuant au développement durable et à alimenter les 17 Objectifs de Développement Durable définis par l'ONU en 2015 (*cf. Cahier 2 : les enjeux pour Maromme*), à savoir :

1. La lutte contre le changement climatique
2. La préservation de la biodiversité, des milieux, et des ressources
3. La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
4. L'épanouissement de tous les êtres humains
5. Une dynamique de développement selon des modes de production et de consommation raisonnables

Les piliers de la feuille de route de Maromme, en quelques mots...

Pour les dix prochaines années, la ville de Maromme s'engage à structurer son action autour de trois piliers :

- 1. Articuler l'urgence immédiate avec la transition écologique sur le long terme**

*[Agir face à l'urgence implique de **réorienter** les politiques publiques pour traiter les **vulnérabilités les plus pressantes**, renforcer la **cohésion sociale** et garantir à chacun les mêmes chances de bien-être. Cela passe par des actions visant à **limiter l'empreinte environnementale** de la ville en repensant la **vivabilité urbaine**, en **protégeant le vivant**, et en **réduisant l'impact écologique**. Enfin, il s'agit d'**innover** pour mieux comprendre et partager les enjeux de la transition écologique et de la résilience territoriale, et d'**adapter la gouvernance** pour favoriser la coopération et l'intégration de tous les acteurs du territoire.]*

2. Développer des politiques d'anticipation et de préparation face aux crises

*[La résilience d'un territoire repose autant sur l'**anticipation** des perturbations que sur la capacité à s'**adapter** et à **amortir** les crises.*

*Elle nécessite le développement d'une **culture partagée** qui permet aux habitants de se préparer aux impacts du changement climatique et de renforcer la cohésion collective face aux risques.*

*Construire cette résilience implique une vision prospective pour **anticiper** et comprendre les vulnérabilités (sociales, économiques, environnementales) et un **apprentissage collectif** de la gestion des crises. Face aux menaces évolutives, un territoire résilient doit pouvoir s'adapter en permanence, inventer des réponses souples et progresser grâce à l'expérience partagée.*

*Renforcer le territoire pour résister aux crises passe par une **gouvernance renouvelée**, plus horizontale et participative, où tous les acteurs locaux s'impliquent dans des démarches collaboratives et transversales. Cela favorise l'innovation en intégrant des perspectives diversifiées et des solutions adaptées aux spécificités locales. La résilience inclut également **la robustesse** du territoire : réduire son exposition aux risques, renforcer la fiabilité de ses infrastructures et définir collectivement des niveaux de tolérance aux dégradations, afin d'assurer la continuité des services vitaux et la sécurité des citoyens dans les situations de crise.]*

3. Transformer durablement le territoire en garantissant les besoins essentiels et la dignité de tous les habitants.

[Maromme de demain se construit autour de la transformation de ses structures sociales, économiques et physiques pour offrir un équilibre soutenable, garantissant les besoins essentiels et la dignité de ses habitants.

*La ville identifie **les besoins fondamentaux** de chaque citoyen (santé, éducation, logement, alimentation, transport) et met en place **des dispositifs durables** pour y répondre. Ce processus assure à chacun des conditions de vie dignes et l'accès aux services essentiels.*

Maromme accompagne la transition vers une économie responsable en soutenant les circuits courts, les entreprises locales et les initiatives écologiques, tout en répondant aux enjeux environnementaux et en dynamisant l'économie locale.

***Respecter les limites écologiques** du territoire est une priorité : la ville adopte des politiques pour réduire son empreinte écologique et préserver ses ressources naturelles, garantissant ainsi un avenir résilient.]*

La ville valorise ses savoir-faire locaux et traditionnels pour renforcer l'autonomie des habitants et développer des filières économiques locales. Les réseaux de solidarité sont renforcés pour soutenir l'entraide et garantir l'accès équitable aux services de base. Enfin, la participation citoyenne est encouragée, renforçant l'autonomie et le sentiment d'appartenance à une communauté solidaire et résiliente.]

Vers un suivi rigoureux et une évaluation continue

Cet agenda de transition écologique s'appuie sur des objectifs clairs, alignés avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Un dispositif de suivi et d'évaluation permettra de mesurer les progrès réalisés et d'ajuster les actions en fonction des résultats obtenus. Ce suivi rigoureux assurera la transparence et l'efficacité de chaque étape de la transition.

Dans ce cadre, nous chercherons à mobiliser, en l'adaptant à notre contexte territorial, l'outil du "Donut" conçu par l'économiste britannique Kate Raworth. Ce modèle offre une visualisation simple des conditions sociales et écologiques nécessaires au bien-être collectif.

Le "Donut" propose un cadre visuel pour évaluer la soutenabilité de l'économie, en combinant les concepts de "frontières planétaires" et de "limites sociales." Il envisage la performance économique non seulement par la satisfaction des besoins humains essentiels, mais aussi par le respect des limites écologiques de la Terre, soulignant ainsi l'équilibre entre prospérité sociale et respect des ressources naturelles.

En adoptant cette feuille de route, Maromme affirme son engagement en faveur d'une transformation durable et juste de son territoire, un choix nécessaire pour faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain.